

Lucien BAROU

Bernard BLETHON

*De la Vierge au rocher*

**Les Madones monumentales  
du canton de Saint-Jean-Soleymieux  
et de Vallensanges (Lézigneux)**

**Les ruines de la chapelle  
de Coussé, à Crémeaux**

*Village de Forez*

*Mémoire Forézienne*

*A Philippe d'ASSIER,  
ex-président de LIGER  
et ancien vice-président de la Diana,  
décédé en mai 2007,  
qui souhaitait que cette étude fût publiée*

Couverture : Madone de Saint-Jean-Soleymieux (cliché Lucien Barou)

L'association *Mémoire Forézienne* a travaillé de nombreuses années (à partir de 1980) sur les signes et rites de protection en Forez rural, empruntant les routes et les chemins du département de la Loire jusqu'aux hameaux les plus reculés, ce qui s'est concrétisé par la parution, en 1998, de l'ouvrage *Et délivrez-nous du Mal*<sup>1</sup> co-signé par Lucien BAROU, Bernard BLETHON, Tony KOCHER et Daniel PALMIER. Cette découverte en profondeur de l'espace forézien fait prendre conscience d'une christianisation de l'espace que tout promeneur attentif peut déceler : il est peu de carrefours qui ne comportent une croix, et un tour d'horizon révèle presque toujours une chapelle, un calvaire, une Madone occupant le sommet d'une colline, d'un "suc" ou d'un petit promontoire rocheux. C'est à cette dernière forme de christianisation (faudrait-il dire de "marianisation" ?) ou de sacralisation de l'espace qu'est consacré le premier volet de cette étude : le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle a vu l'érection, dans nombre de paroisses rurales foréziennes, d'une Madone monumentale. Une étude systématique est proposée pour le canton de Saint-Jean-Soleymieux par Lucien BAROU, originaire de ce canton (de Chazelles-sur-Lavieu). Le second volet de l'article étudie, à propos d'un autre canton rural forézien, celui de Saint-Just-en-Chevalet - où réside Bernard BLETHON, auteur de cette seconde partie - le phénomène que l'on pourrait qualifier d'inverse du premier. La disparition d'un édifice religieux érigé sur une colline a réalisé une forme de désacralisation de l'espace au profit des demeures des villages environnants où ont été pieusement conservés les vestiges - en l'occurrence des statues - de la chapelle détruite.

Nous précisons que nous empruntons les notions de sacralisation et de désacralisation - à ne pas confondre avec déchristianisation - de l'espace aux anthropologues et aux historiens des religions comme Alphonse DUPRONT, Jean DELUMEAU, Marcel GAUCHET, ou Michel VOVELLE. Un auteur comme Alphonse DUPRONT dans son ouvrage *Du Sacré*<sup>2</sup> analyse la sacralisation de l'espace et du temps (par les édifices religieux, les statues, les calvaires, les croix, les processions, les pèlerinages, les rites calendaires) et voit, par exemple, une forme de désacralisation de l'espace dans le fait d'éloigner les cimetières des églises, éloignement survenu le plus souvent au XIX<sup>e</sup> siècle, pour des raisons sanitaires<sup>3</sup>. On pourrait cependant, à bon droit, parler de sacralisation d'un autre espace, le cimetière se transportant au milieu des champs et y élevant sa forêt de croix.

---

<sup>1</sup> *Et délivrez-nous du Mal* sous-titré *Signes et rites de protection en Forez rural*, Publications de l'université de Saint-Etienne, 1998, deux éditions, 335 pages (dont 16 de photographies en couleurs et 24 de dessins).

<sup>2</sup> Alphonse DUPRONT, *Du Sacré - Croisades et Pèlerinages - Images et langage*, éd. N.R.F. Gallimard, 1987.

<sup>3</sup> L'historien Philippe ARIES, dans *L'Homme devant la Mort* (éd. du Seuil, 1977) fait remonter ce déplacement en France, dans les villes, à l'arrêt du Parlement de Paris de 1763 (arrêt non appliqué), et surtout à la déclaration de Louis XVI du 10 mai 1776.

# L'ESPACE RURAL SACRALISE : LES MADONES MONUMENTALES

## DANS LE CANTON DE SAINT-JEAN-SOLEYMIEUX

Sur les treize communes du canton rural de Saint-Jean-Soleymieux (par ordre alphabétique : Boisset-Saint-Priest, La Chapelle-en-Lafaye, Chazelles-sur-Lavieu, Chenereilles, Gumières, Lavieu, Luriecq, Margerie-Chantagret, Marols, Montarcher, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Jean-Soleymieux et Soleymieux), une seule n'a aucune Madone : celle de Saint-Georges-Hauteville <sup>4</sup>.

Les douze autres en comportent une, voire deux, comme à La Chapelle-en-Lafaye, dont dix ont dû être érigées entre 1873 et 1900-1905, présentant toutes la caractéristique d'être installées en pleine campagne, sur un socle qui les rend visibles de loin, surtout lorsque leur blancheur se détache sur fond de ciel sombre ou sur fond de conifères vert foncé <sup>5</sup>.

### LOCALISATION

Presque toutes ces Madones sont situées sur une petite colline ou sur un promontoire rocheux situés plus ou moins loin du bourg : de 200 m à Marols à 1,5 km environ (à Gumières, Lavieu et Margerie), avec une distance moyenne d'environ 500 m. Cette éminence servant de piédestal naturel contribue à la surélévation de la Madone. Dans un cas, à Saint-Jean-Soleymieux, c'est la pente dominant le bourg qui a été aménagée en butte, avec un mur retenant la terre. Dans la moitié des localités (Chenereilles, Gumières, Luriecq, Marols, Saint-Jean-Soleymieux), la butte où se dresse la Madone domine nettement le bourg qu'elle protège ; elle le domine de peu à Margerie ; elle est à peu près à la hauteur du bourg de Chazelles et du hameau de Joanziecq, à La Chapelle-en-Lafaye, dont la propre Madone est située un peu en dessous du bourg, tout comme à Lavieu. Il est à noter que ce bourg est, comme celui de Montarcher, juché sur un "suc" volcanique : à Lavieu, le sommet comportait déjà un calvaire, d'où le déplacement de la Madone sur une éminence voisine ; à Montarcher, c'est l'église qui occupait le sommet, d'où la construction d'une chapelle-grotte (de 7-8 m de haut, 5 de large, 3 de profondeur) abritant la Vierge, sur le flanc sud du "suc", à 30 m environ de l'esplanade de l'église, en contrebas. A Boisset-Saint-Priest, le cas est aussi particulier : aucune butte n'est utilisée, alors qu'il n'en manque pas dans la commune. Le caractère récent (1959) de l'implantation de la statue de la Vierge s'y traduit par une localisation plus modeste, sans surélévation, dans un terrain plat enclos à 400 m environ de l'église, et à 100 m de la route de Boisset à Margerie, à quoi correspond la taille beaucoup plus modeste de la statue elle-même, comme si le triomphalisme chrétien de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle n'était plus de mise au milieu du XX<sup>e</sup> siècle...

---

<sup>4</sup> Saint-Georges-Haute-Ville ne comporte, sauf erreur, qu'un petit oratoire de 1,5 m de haut, situé à 1 km du bourg, en bordure de la route de Montbrison, comportant une sorte de maisonnette sur un socle et surmontée d'une croix. Elle abrite deux statues de la Vierge de 25-30 cm de haut, une de Lourdes, l'autre représentant Notre-Dame du Grand Retour - une Vierge à l'Enfant sur une barque, sans doute Notre-Dame de Boulogne - ce qui suggère un vœu lié au retour des prisonniers de la guerre de 1939-1945. Une plaque apposée sur l'avant du socle porte la mention - "Année mariale, 1949 - Année sainte 1950".

<sup>5</sup> La paroisse de Saint-Priest comporte aussi une Vierge à l'Enfant couronnée (haute de 1,2 m) située sur la place de l'église ; cette proximité nous interdit de l'inclure dans cette étude analysant la modification du paysage rural, non de l'aspect des bourgs.

L'utilisation d'un promontoire naturel le plus proche du bourg aboutit, à cause des caprices du relief, à ériger la Madone dans tous les points cardinaux par rapport au cœur du bourg qu'est l'église : au nord à Boisset, à l'est à Chazelles, à Chenereilles et à Gumières, au sud-est à La Chapelle et à Lavieu, au sud à Margerie et à Montarcher, au sud-ouest à Marols, à l'ouest à Luriecq, à Saint-Jean et à Soleymieux. On voit ainsi que la pente des monts du Forez, qui aurait abouti à privilégier l'ouest, n'est que relativement peu utilisée, sans doute parce que la Madone ne se dégage pas d'une pente comme d'un promontoire isolé. Mais une constante demeure, derrière cette disparité d'implantation : la statue de la Madone est toujours orientée vers le bourg qu'elle protège. La seule exception est Montarcher, où elle tourne le dos au village, regardant la vallée de l'Andrable ; mais la chapelle-grotte de Montarcher nous paraît d'une édification plus récente que les Madones érigées dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, âge d'or de leur implantation, et traduit sans doute une autre sensibilité. Précisons encore que dans plusieurs localités, un chemin d'accès a été aménagé pour permettre d'atteindre facilement le pied de la statue.

Dans une des communes, la statue n'occupe plus actuellement l'emplacement qu'elle occupait au moment de son édification : il s'agit de Chenereilles où la Madone a été déplacée, vers 1958, du sommet de la colline du suc de la Garenne sur son flanc sud-ouest, du côté du bourg, car elle gênait l'exploitation prévue d'une carrière de basalte. Ce déplacement n'a pas été sans résistance de la part des habitants, a longtemps soulevé des objections et continue à susciter des regrets, notamment des gens habitant les hameaux du bas de la commune, comme Apagneux et Allézieux, qui auraient déclaré, selon plusieurs témoins locaux, se sentir moins protégés depuis que la Madone leur est devenue invisible. Ce déplacement leur paraît d'autant plus déplorable qu'effectué en 1958, il a été sans objet moins de cinq ans après, l'exploitation du basalte s'étant arrêtée, laissant une plaie béante dans la colline, des concasseurs rouillés et des trémies à l'abandon... Ces réflexions liant protection et regard traduisent la croyance selon laquelle le sentiment de protection passe par la vision de la statue, d'où son édification sur un point élevé. On verra, dans les articles cités en fin de cet article, que cette idée était consciente et formulée au moment de l'implantation de la Madone.

## **L'AMENAGEMENT DU SUPPORT DE LA STATUE**

### **L'esplanade**

Dans plusieurs localités (Chazelles-sur-Lavieu, et surtout Saint-Jean-Soleymieux et Soleymieux) le sommet du promontoire a été aménagé. A Saint-Jean-Soleymieux, il s'agit d'une véritable esplanade circulaire, très surélevée, d'une vingtaine de mètres de diamètre. A Soleymieux, autrefois siège de l'archiprêtre, cette esplanade constitue une plate-forme monumentale à laquelle on accède par un escalier en pierre de 4 m de large, comportant cinq marches. Cet escalier était originellement protégé par une grille de fer avec des portes. A Saint-Jean, l'esplanade a été transformée récemment en lieu de promenade et belvédère, avec trois bancs publics. A Gumières, le piédestal est entouré d'un cercle de buis avec trois ouvertures de 1,2 m, correspondant aux faces ouest - vers Gumières -, nord et sud du socle. A Boisset et à La Chapelle (la Madone du bourg), où les Vierges ne sont pas sur un promontoire, un enclos ceint d'une grille, scellée dans le sol à Boisset, surmontant un muret à La Chapelle, protège la statue.

### **Le soubassement**

Dans plusieurs paroisses (Chazelles, Gumières, Lavieu, Luriecq, Margerie, Soleymieux), un soubassement en pierres taillées formé de plusieurs marches (de deux à quatre) formant, au

niveau de la première marche un carré de trois, voire de 4 m de côté, surélève de 0,5 m à 1 m le socle de la statue, et devait sans doute servir de tribune aux prêtres et aux acolytes lors des processions.

## Le socle ou piédestal

Les trois statues érigées en terrain plat (Boisset et les deux Madones de la Chapelle-en-Lafaye) ne comportent qu'un socle de modestes proportions. La Vierge de Luriecq est aussi dans ce cas, avec un piédestal d'environ 1,60 m : c'est la seule Madone érigée sur promontoire à ne pas avoir un socle monumental. Ailleurs, le piédestal s'élève de 2,5 à 6,2 m environ (à Margerie), avec une moyenne proche de 4 m, ce qui, compte tenu du soubassement surélevant le socle, situe le bas de la statue à près de 5 m de hauteur, par rapport au niveau du terrain, dans plusieurs localités ! Ces socles sont de facture très différente :

- un type dominant est constitué de **blocs granitiques taillés**, de forme géométrique, comportant une partie centrale quadrangulaire surmontée d'un entablement en saillie, avec corniche moulurée, servant de base à la statue. A Margerie, une colonne monolithe de 4 m s'élève sur un socle monolithe de 1,2 m, lui-même posé sur un soubassement de quatre marches : c'est le piédestal le plus élevé du canton. Le poids considérable des blocs monolithes utilisés dans plusieurs socles a dû occasionner de grandes difficultés pour le charroi (avec des chars tirés par des bœufs) et pour la mise en place des pierres. Les socles de ce type sont de forme quadrangulaire, sauf à Chazelles et à Gumières, deux communes voisines, où les piédestaux, de facture presque similaire, sont de forme pyramidale tronquée, le rétrécissement du sommet, surmonté d'un entablement renflé, procurant une impression visuelle d'élan vers le ciel et semblant rehausser encore la Madone.

- deux Madones se singularisent par un **socle de forme circulaire**, mais très différents. A Chenereilles le socle évoque spontanément un phare (ce qui permettra une métaphore inévitable lors de la cérémonie de bénédiction initiale : cf. le texte cité plus loin), avec une large assise circulaire de 2,5 m de haut ayant au flanc une montée d'escalier permettant d'accéder à la plateforme où se dresse le second élément du socle, haut de 2,2 m environ, servant de base à la statue ; une barrière métallique circulaire protège de la chute le promeneur monté sur la plateforme. A Marols, commune voisine, le piédestal est formé de deux rotondes coniques superposées en pierres irrégulières jointoyées, ce qui confère un aspect plus naturel qu'aux autres socles : ce rocher artificiel semble prolonger le rocher naturel du promontoire. La première base conique a 3 m de haut et laisse à son sommet une rotonde circulaire de 4 m de diamètre environ, sur laquelle s'élève la seconde assise conique, haute de 2 m. L'aspect de naturel est renforcé par la simplicité de la Vierge à l'Enfant, non couronnée, et paraît témoigner d'une unité de goût dans la conception de l'ensemble.

- à Montarcher enfin, il n'est pas question de socle monumental, la Madone étant installée au fond de la chapelle-grotte édifée au flanc de la butte portant le bourg et l'église : elle est supportée par un petit socle monolithe de 1 m de haut environ, reposant lui-même sur une table de pierre scellée dans la muraille.

## LA STATUE

Notre étude se limitant aux statues de Madones monumentales, nous ne mentionnerons ici que pour mémoire la seule statue de saint repérée dans la campagne, participant aussi à la sacralisation de l'espace, celle de saint Joseph portant l'Enfant Jésus, dressée en bordure de la route de Saint-Anthème, à 2 km environ du bourg de Gumières, dont elle n'est absolument pas visible ; de plus, à la différence des Madones (sauf celle de Montarcher) elle tourne le dos au

bourg de Gumières, car elle fait face à la route, étant érigée sur le côté gauche en montant (alors que son installation à droite était facilement réalisable) ; cette installation face à la route correspond à sa fonction de protection des voyageurs, comme l'indique l'inscription figurant sur le socle : *Saint Joseph Protégez les voyageurs*. Il convient aussi de signaler les deux statues de saints encadrant la Madone de Montarcher, sur les parois droite et gauche de la chapelle-grotte : saint Antoine de Padoue portant l'Enfant Jésus, et saint François-Régis, "l'apôtre du Velay et du Vivarais", brandissant le crucifix et tenant la Bible des évangélistes.

Les treize Madones des douze communes (La Chapelle-en-Lafaye en possédant deux, une au bourg, et une, plus ancienne, face au hameau de Joansiecq) sont monumentales, sauf deux. La plus récente (1959) des Madones à taille modeste est celle de Boisset-Saint-Priest, elle mesure environ 60-65 cm de haut ; elle est abritée par une chapelle miniature de 1 m de haut, édifiée sur un socle. Ce petit édifice est de base carrée, avec quatre piliers surmontés de quatre frontons trilobés, offrant quatre ouvertures latérales qui permettent de voir la Vierge sous tous les angles ; une petite croix se dresse à l'intersection des quatre faîtes de la toiture. Un peu plus grande est la Madone de Montarcher, qui doit atteindre 1,10 m-1,20 m.

Toutes les autres avoisinent ou dépassent 2 m parfois largement, certaines devant être proches de 3 m mais leur taille exacte est impossible à mesurer, en raison de la hauteur du socle. Cette taille monumentale, jointe à la surélévation produite par le soubassement et le socle, place le sommet de la statue à 6, 7 ou 8 m de hauteur (Marols) ce qui explique sa visibilité de loin, d'autant plus que le promontoire naturel où elle s'élève la désigne à l'attention, tout comme sa couleur claire, toujours blanche, avec parfois du bleu pour la ceinture, et du doré pour la couronne. La vision de l'espace ne peut qu'être modifiée par une telle présence s'imposant au regard. Cependant, il convient de faire remarquer que les tempêtes de Noël 1999, et à moindre degré, de fin février 2010, ont parfois créé un chaos végétal d'arbres abattus (Chazelles, Lavieu, Margerie) qui rend difficile l'approche par une autre voie que le sentier d'accès, lui-même plus envahi de genêts qu'il ne l'était lors de notre premier relevé photographique en 1995. De même la croissance de la végétation a tendance à cerner la Madone et à réduire sa visibilité dans certaines paroisses.

Ces Madones appartiennent à trois des grands types de représentation de la Vierge Marie, mais avec des variantes.

**La Vierge à l'Enfant** est présente **six fois**, mais avec **quatre** représentations différentes :

- avec l'Enfant Jésus, les bras écartés, au centre du corps de la Vierge (Lavieu et Saint-Jean-Soleymieux : exactement le même modèle, dû au sculpteur Overbeck) ;
- avec l'Enfant Jésus sur le bras droit de la Vierge, les bras de l'Enfant étant légèrement écartés (Chenereilles et Soleymieux : aussi le même modèle, dû au sculpteur Fabisch) ;
- avec l'Enfant Jésus sur le bras gauche de la Vierge, l'Enfant bénissant de son bras droit (Marols) ;
- avec l'Enfant Jésus plus âgé (de six à huit ans) debout devant la Vierge, ses bras écartés étant tenus par les deux mains de sa mère (Boisset).

La Vierge à l'Enfant est le type préféré de représentation de la Vierge dans la dévotion populaire. A son propos, Alphonse DUPRONT écrit :

Familiales, rayonnant la vie, la multitude des Vierges à l'Enfant, n'ayant d'autre majesté que celle de leur plasticité même, épanouies dans la force de leur corps maternel par d'amples vêtements, riches d'ombres et de lumières dans le traitement subtil des étoffes, mères glorieuses sans plus, puisque dans leurs bras elles portent non plus la figure du règne mais, tout naturellement, comme toutes les autres mères, leur enfant.

Et à propos du rajout tardif de la couronne à la Vierge, et éventuellement à l'Enfant Jésus, Alphonse DUPRONT précise :

Jusqu'au moment d'ailleurs où, de besoin culturel collectif, le règne leur sera rendu sous la forme de couronnes plus ou moins heureusement surimposées aux deux têtes de la Mère et de l'Enfant, mais ajout du dehors à l'image, artifice plus ou moins adroit de majesté, qui n'en demeure pas moins reconnaissance de la toute-puissance biologico-spirituelle du groupe ainsi nuement offert à la dévotion des fidèles" (*op. cit.*, p. 164).

La Vierge est représentée **seule** dans les sept autres cas, avec deux types différents :

**La Vierge protectrice avec les bras ouverts** devant elle, en un geste d'accueil des fidèles : six occurrences, dont deux semblables dans les communes voisines de Chazelles-sur-Lavieu et de Gumières, ce qui, avec la similitude du socle, laisse imaginer un phénomène d'imitation. Les autres sont celles de Luriecq, de Margerie et les deux de La Chapelle qui, bien que différentes, offrent le point commun, inconnu des autres localités, de figurer la Vierge écrasant sous ses pieds le Serpent tentateur symbolisant le Diable ; celle de Joanziecq a les pieds reposant sur une calotte sphérique représentant la Terre. Alphonse DUPRONT analyse l'effacement de l'Enfant Jésus et la représentation du Serpent tentateur comme une conséquence du dogme de l'Immaculée Conception (proclamé en 1854 par la pape Pie IX et popularisé par les apparitions de Lourdes de 1858) :

Double en effet le génie spirituel des Vierges modernes sans leur enfant dans les bras. D'une part tout signe de maternité disparaît de leur image : non plus mères, mais plus pures encore de n'avoir pas enfanté. C'est la donnée maîtresse, à tropisme spirituel, de l'imagier marial moderne des Vierges seules. A l'origine, incontestablement, le combat dogmatique pour l'Immaculée Conception qui va façonner la représentation de cette Vierge astrale, seule, en plein ciel, éclairée d'une lumière d'au-delà et écrasant de ses pieds nus le serpent tentateur fortement lové sur un dôme arrondi et désert de la planète Terre (*op. cit.* p. 165).

**La Vierge en prière** ou **Vierge orante** aux **deux mains jointes devant elle**, le regard levé vers le ciel, n'est représentée qu'une fois, à Montarcher, dont la chapelle-grotte doit dater du début du XX<sup>e</sup> siècle et non pas de la grande période mariale du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle : il s'agit de la **Vierge de Lourdes** aisément reconnaissable à sa posture et à ses attributs traditionnels : la ceinture bleue, le chapelet pendant du bras gauche et les roses aux pieds.

Sur ces treize Vierges, dix portent une couronne d'étoiles ; les trois à ne pas être couronnées sont, parmi les Vierges monumentales sur socle, la Vierge de Marols, et les deux Vierges plus récentes, figurant dans des oratoires : Montarcher et Boisset ; toutes trois ont un voile. Celle de Marols paraît incarner la maternité avec beaucoup d'humanité. L'Enfant Jésus n'est jamais couronné.

La féminité de deux types de Vierge est particulièrement prononcée, pouvant même éveiller l'idée de sensualité, avec deux éléments corporels : la longue chevelure libre, ondulée, déroulée sur les épaules, dans le modèle commun de Lavieu et de Saint-Jean, et la poitrine fortement marquée de la Vierge de Marols.

Une constante réside, comme on l'a vu à propos de l'orientation de la statue, dans le regard de la Madone toujours fixé sur le village qu'elle est censée protéger (sauf à Montarcher, où elle tourne le dos au bourg et regarde la vallée de l'Andrable). Cette existence du regard protecteur de la Madone posé sur les habitations des humains a constitué sans nul doute une donnée essentielle du vécu de la foi des communautés villageoises des campagnes foréziennes.



A Soleymieux, notons qu'il existe une réplique fidèle de la Madone monumentale, réplique en modèle réduit (0,80 m) qui était dans le jardin du presbytère, et avait sans doute été offerte au premier archiprêtre Philibert FAURE, au moment de l'édification de la Madone en 1890 ; ce jardin ayant été transformé en jardin public un peu avant 1990, le prêtre de la paroisse, le père DUMAS, et ses paroissiens ont refait un socle pour la petite statue et l'ont érigée dans l'espace situé entre l'église et le jardin public. Faut-il voir dans la différence de format un symbole du déclin de la ferveur religieuse depuis un siècle, ou le simple signe tangible de la désertion des campagnes ?

## INSCRIPTIONS ET DATATIONS

Elles sont peu fréquentes malheureusement, ce qui ne facilite pas la tâche de l'enquêteur. A ce propos, des questionnaires avaient été envoyés dans chacune des communes, mais il est apparu que ne subsistaient nulle part, sauf à Chenereilles, de documents attestant des conditions d'édification des Madones<sup>6</sup>.

Par chance, la lecture de l'hebdomadaire officiel du diocèse de Lyon (*La Revue Hebdomadaire du Diocèse de Lyon*, devenue après 1891 la *Semaine Religieuse du Diocèse de Lyon*), consultable à la bibliothèque ROUBLEV de la Maison diocésaine de Saint-Etienne, a levé quelques-unes des incertitudes.

Les inscriptions présentes sur les socles, gravées dans la pierre ou sur une plaque de marbre apposée au socle, ou sur une plaque métallique fixée sur la base même de la statue donnent des informations essentielles. Les voici dans leur intégralité, et par ordre alphabétique des communes :

- Boisset-Saint-Priest : *Boisset à Notre-Dame 1959.*

- La Chapelle-en-Lafaye :

\* face au hameau de Joanziecq, sur la route allant de La Chapelle à Saint-Jean-Soleymieux : *Notre Dame de Bon Secours / Priez pour nous / Les habitants de Jouensiecque 1877* avec la présence d'un tronc en pierre en bordure de la route (3 m devant la statue qui est surélevée sur le haut du talus) portant la mention : *Tronc de Notre-Dame de Bon Secours.*

\* au bourg, au bas du suc de Montarcher : *Porte du Ciel / Priez pour nous / Ils m'ont Choisie pour leur Patronne.*

- Chazelles : *Marie conçue sans péché / Priez pour nous* - Plaque signalant le nom de la donatrice, fixée sur le socle métallique sous les pieds de la Vierge : *Mme Antoinette BAROU Vve CLAVELOUX*. De l'autre côté, une inscription peu lisible *F. VILLARD de Gumières* (le nom du constructeur ? d'un autre donateur ?) et une date effacée par la peinture et la rouille ; cette date est forcément antérieure à 1900, la donatrice étant décédée le 24 août 1900, comme le rappelle encore un cœur-memento figurant au cimetière de Chazelles.

- Chenereilles : plaque signalant les noms des membres du couple de donateurs *François SEYSSIECQ - Jeanne BLANC.*

---

<sup>6</sup> Que les informateurs qui ont bien voulu répondre à ce questionnaire soient ici remerciés : pour Boisset-Saint-Priest, Antonin ACHARD ; pour Chazelles-sur-Lavieu, Claude CHAUT ; pour Chenereilles, Philippe d'ASSIER et Jean-Paul MASSON ; pour Luriecq, Jean BOURGIN ; pour Marols, Paul BUFFERNE ; pour Montarcher, Paul CREPET ; pour Saint-Jean-Soleymieux, Pierre SUCHET ; pour Soleymieux, Bernard BENEVENT. La précision du travail d'enquête de Philippe d'ASSIER, de Bernard BENEVENT et de Pierre SUCHET mérite une mention particulière.

- Gumières : *Notre-Dame de Gumières Protégez-nous - 1873* - Sur le socle de la statue de saint Joseph, sur la route de Saint-Anthème : *Pour la Sainte Vierge et Saint Joseph / Saint Joseph Protégez les voyageurs* avec la présence d'un tronc pour recevoir les oboles des voyageurs.

- Lavieu : *Ils m'ont faite leur gardienne PELERINAGE*.

- Soleymieux : *Sancta Mater Dei / Ora pro Nobis / Pater Ave / 200 Jours d'indulgence / Mission de 1890 / Mission de 1908*.

On remarquera que les inscriptions instituent la Madone comme la Gardienne ou la Patronne de la paroisse, et vont même, à Gumières, jusqu'à "annexer" la Vierge, par un vocable la rattachant au lieu : *Notre-Dame de Gumières*. La Vierge est priée de protéger les hommes, et d'intercéder par ses prières auprès de Dieu. Dans deux cas, à Lavieu et à Soleymieux, une pratique cultuelle est associée à la Madone : à Lavieu, elle devient le but d'un futur pèlerinage ; à Soleymieux, elle est le couronnement d'une mission évangélisatrice, celle de 1890, ce que confirme la lecture de la *Semaine Religieuse du diocèse de Lyon*, et est associée à la mission suivante, celle de 1908 (la gravure de cette mention a donc été faite dix-huit ans après). Elle se voit aussi associée à une indulgence (c'est-à-dire à une réduction du temps de Purgatoire) de deux cents jours : la récitation de prières (le *Pater* = le *Notre Père* ; l'*Ave* = le *Je vous salue, Marie*) au pied de la Madone entraînait l'obtention de cette rémission.

A ce propos, cette mention, unique dans le canton, semble signaler comme exceptionnelle la Madone de Soleymieux, autrefois siège de l'archiprêtre du canton. C'est sans doute le premier Philibert FAURE (l'oncle et le neveu, portant le même nom, se succéderont dans cette paroisse), curé-archiprêtre de Soleymieux au moment de l'installation de la Madone en 1890, qui a obtenu cette indulgence de la hiérarchie diocésaine, car une telle récompense supposait l'accord de l'archevêque de Lyon. Mais les autres Madones pouvaient aussi valoir indulgence, sans que la mention en figure sur la statue, comme l'indique le procès-verbal d'une séance de la fabrique de Chenereilles rédigé par le curé CHAPELON, en septembre 1894, au moment de l'édification de la Madone de Chenereilles : *Une indulgence de 40 jours a été accordée par Monseigneur COULLIE, archevêque de Lyon, à toutes les personnes qui, de près ou de loin, debout ou à genoux, réciterait un Pater et un Ave*. L'article du 24 septembre 1894 de la *Semaine religieuse* confirme cette indulgence en la liant explicitement à la vision de la statue, ce qui étaye la notion de sacralisation de tout l'espace d'où l'on peut apercevoir la Madone : *M. Faure, archiprêtre de Soleymieux, délégué de Monseigneur, monte ensuite dans la tribune circulaire pour réciter les prières de la bénédiction et il annonce en terminant qu'une indulgence de 40 jours peut être gagnée par quiconque, à la vue de cette image, récite de près ou de loin un Pater et un Ave*. La formule à la vue de cette image (c'est-à-dire à la vue de cette Madone) montre bien l'importance capitale de la surélévation de la Vierge pour les croyants de toute la paroisse, et des paroisses limitrophes : à strictement parler, la récitation du *Pater* et de l'*Ave* - récitation rapide (trente secondes à peine, pour un fidèle connaissant bien ces deux prières, que ce soit en latin ou en français !) faisait que l'indulgence était vite gagnée, mais rien n'interdisait de cumuler ! Mais elle ne devient efficace, en terme d'indulgence, qu'au contact visuel avec la statue. On imagine facilement, dans toutes les paroisses du canton, des scènes paysannes proches de celle de l'*Angélus* de MILLET. Notons aussi qu'en raisonnant en termes bassement numériques, on pourrait ainsi conclure que la Madone de Soleymieux est cinq fois plus "efficace" (200 jours d'indulgence au lieu de 40 !) que celle de Chenereilles...

La lecture de la *Semaine religieuse du Diocèse de Lyon* de 1880 (début de la parution) à 1914 permet de confirmer la datation de 1890 pour Soleymieux (novembre 1890), de corroborer la datation donnée par le texte cité (du curé CHAPELON) pour la Madone de Chenereilles (9 septembre 1894), de dater celle de Saint-Jean (bénédiction le 1<sup>er</sup> novembre 1894) et de donner une datation approximative pour celle de Lavieu ; en effet, un article sur la fin d'une mission, le 9 février 1896, se termine par l'annonce d'une collecte pour l'édification d'une Madone : *Pour perpétuer le souvenir de cette mission, une souscription spontanée a été faite pour l'érection d'une*

*magnifique statue à la sainte Vierge, et cette généreuse population est heureuse de dire au père Ange : "Au revoir pour la bénédiction".* Malheureusement, le récit de cette bénédiction n'a pas été retrouvé ; mais si la somme était collectée au début de 1896, on peut raisonnablement penser que l'édification de la Madone de Lavieu a dû se produire en 1896-1897 ou 1898. Toutes ces datations renvoient à une floraison de Madones monumentales dans cette dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que les premières, datant de 1873 (Gumières et Joanziecq), paraissent plus isolées. A quelles causes attribuer ce phénomène ?

## HISTORIQUE

Pourquoi cette floraison de Madones monumentales à la fin du XX<sup>e</sup> siècle ? Le XIX<sup>e</sup> siècle a été un siècle de missions, tant à l'intérieur de la France que dans les colonies françaises, où il s'agissait d'évangéliser les populations indigènes. En France, et surtout en France rurale, le catholicisme était solidement implanté depuis de nombreux siècles, et les guerres de religion de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, jointes aux persécutions des protestants au XVII<sup>e</sup> s'achevant par la révocation de l'Edit de Nantes (édit de tolérance religieuse décidé par Henri IV en 1598) par Louis XIV en 1685 et à la reconquête de la Contre-Réforme catholique avaient abouti à renforcer (à quel prix !) cette implantation. Mais les persécutions religieuses de la Révolution - *de novembre 1793 à mars 1794, près de 32 000 prêtres démissionnent, par la contrainte ou volontairement, en pleine période jacobine anticléricale* précise Claude LANGLOIS <sup>7</sup>, alors que de nombreux autres sont fusillés ou guillotines dans la même période, comme le rappelle la *Semaine religieuse* pour le centième anniversaire des massacres de la Terreur, en dressant la liste et donnant les circonstances des exécutions des prêtres, sous le chef d'inculpation *prêtre réfractaire, ou contre-révolutionnaire prêchant la royauté et le fanatisme* - et la surveillance exercée sur l'Eglise, même après le Concordat de 1801, par le régime napoléonien - les missions sont interdites par le décret du 26 septembre 1809 - avaient quelque peu déstabilisé la pratique religieuse.

Les régimes monarchiques qui succéderont au Premier Empire, la Restauration (de 1814-1815 à 1830) et la monarchie de Juillet (de 1830 à 1848), puis, à un moindre degré, le second régime impérial (de 1852 à 1870) vont encourager la rechristianisation de la population française, notamment celle des hommes. En effet, selon le sociologue des religions Gabriel LE BRAS, le clivage entre les deux sexes, en matière de pratique religieuse, date du XIX<sup>e</sup> siècle. Il affirme, dans ses *Etudes de sociologie religieuse* :

Depuis le Premier Empire, nous pouvons observer le changement des opinions et des conditions. La bourgeoisie du XIX<sup>e</sup> siècle, dont le peuple adopte bien des formules, a généralement professé que la pratique démontre et soutient la moralité de la femme, tandis qu'une vertu majeure de l'homme est l'indépendance. Tout concourait à fortifier ce dogme social : l'affirmation de savants illustres, que la pratique est une défaillance de la raison, la multiplication des lieux publics : cafés, cercles, stades, Bourse du travail, où les hommes seuls ont accès ; l'affadissement des formes de la dévotion, qui semble modelées pour des cœurs trop sensibles et dédaigneux de l'art <sup>8</sup>.

On voit pourquoi les récits de missions insisteront tous sur la reconquête des hommes, la mission s'achevant souvent par une messe avec communion solennelle des pères de famille.

En dehors des incitations issues de gouvernements conservateurs, jusqu'au début de la III<sup>e</sup> République, l'intermède bref (1848-1851) de la Seconde ayant eu peu d'effets, le mouvement général des idées va favoriser de nouvelles formes de dévotion. Dans une communication intitulée

---

<sup>7</sup> Claude LANGLOIS, article "Le ralliement des catholiques" dans la revue *L'Histoire*, n° 113, 1988, p. 116-121.

<sup>8</sup> Gabriel LE BRAS, *Etudes de sociologie religieuse*, éd. P.U.F., Paris 1955, p. 358-359.

*Notes sur la religion populaire au XIX<sup>e</sup> siècle* présentée au colloque du C.N.R.S sur la religion populaire, tenu à Paris du 17 au 19 octobre 1977, Yves-Marie HILAIRE voit dans l'influence du romantisme sur les élites et dans l'ultramontanisme (attitude et théologie favorables à l'autorité papale, par opposition au gallicanisme) les deux principales causes de l'évolution des pratiques culturelles à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle :

Le romantisme incite à une meilleure compréhension des mentalités rurales : le sentiment de la nature, le mythe du peuple bon, sain et naturellement religieux, la curiosité pour l'histoire nationale et l'archéologie, l'engouement pour les cultures locales, le folklore et les légendes populaires facilitent cette ouverture des esprits.

On pourrait y ajouter l'intérêt pour les patois, qu'illustre en Forez, Louis-Pierre GRAS, archiviste de la Diana, avec son *Dictionnaire du Patois Forézien* publié en 1863. Dans la préface, s'écartant de sa préoccupation de lexicographe dialectologue, l'auteur se livre à une violente diatribe contre l'abbé GREGOIRE et son *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'enraciner l'usage de la langue française* présenté à la Convention le 4 juin 1794, et contre sa phrase : *La pauvreté des patois resserre l'esprit, nuit à la propagation des lumières et assure les superstitions*, en reliant le patois à l'harmonie de la société d'Ancien Régime fondée sur les traditions, le culte de la famille et le respect de la religion chrétienne :

Nous vous accordons cela. Monsieur Grégoire <sup>9</sup>, mais le patois conserve, outre les superstitions, et Dieu sait où vous limitez le sens de ce mot, conserve, disons-nous, le souvenir des vieux usages nationaux au lieu d'importer une anglomanie ridicule ; la vieille gaieté française, bien préférable à notre décorum maussade ; les affections du foyer et de la famille, au lieu d'un socialisme impossible ; la confiance et la bonne foi, au lieu de la défiance et de la duplicité, et enfin l'antique religion du Christ, au lieu du doute qui nous assiège et du panthéisme qui nous envahit <sup>10</sup>.

Si les retombées du romantisme incitent à une meilleure compréhension des traditions populaires, l'ultramontanisme, pour Yves-Marie HILAIRE, les encourage et les régénère :

Suscitant des fêtes religieuses qui attirent les foules, il répand les cultes de la Vierge, des Saints, de la Croix, du Sacré-Cœur, il encourage la dévotion au pape. Il favorise la renaissance des pèlerinages en prenant appui sur les apparitions mariales (La Salette, Lourdes, Pontmain) et sur le rayonnement spirituel d'hommes du peuple (Benoît Labre à Amettes, Jean-Marie Vianney à Ars) <sup>11</sup>.

Les dates de 1854 (proclamation du dogme de l'Immaculée Conception) et de 1858 (apparitions de la Vierge à Bernadette SOUBIROUS, à Lourdes) sont essentielles dans l'essor de la ferveur mariale dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais les missions du Second Empire et du début de la III<sup>e</sup> République ne se terminent, au moins en Forez, que par l'érection d'une *croix de mission*, comme en témoignent encore de nombreuses croix datées. Pourquoi ces missions évoluent-elles vers l'érection de Madones, surtout à partir des années 1880 ?

Sans doute parce que la vogue grandissante de la ferveur mariale attestée par les chiffres des pèlerins à Lourdes (selon Paul GERBOD *de 1858 à 1908, plus de cinq millions de fidèles ont convergé vers cette bourgade pyrénéenne* <sup>12</sup>) et à La Salette va permettre à l'Eglise de lutter contre un régime politique qui lui est désormais défavorable, surtout à partir des lois Jules FERRY laïcisant l'enseignement jusque là confessionnel. Gabriel LE BRAS constate :

---

<sup>9</sup> On remarquera que L.-P. GRAS n'accorde pas son appellation religieuse à l'abbé GREGOIRE, prêtre jureur ou assermenté

<sup>10</sup> L.-P. GRAS, *Dictionnaire du patois forézien*, Lyon, 1863, préface, p. 9.

<sup>11</sup> M. HILAIRE, *Notes sur la religion populaire au XIX<sup>e</sup> siècle* dans les Actes du Colloque du C.N.R.S tenu à Paris du 17 au 19 octobre 1977, éd. du C.N.R.S., Paris, 1979, p. 196.

<sup>12</sup> Paul GERBOD, *L'Europe culturelle et religieuse de 1815 à nos jours*, coll. Nouvelle CLIO, P.U.F., Paris, 1977, p. 206.

La III<sup>e</sup> République prit parti contre l'Eglise avec franchise, découragea par incidence le conformisme, et combattit sournoisement l'observance [du dimanche] ; par sa neutralité, ses horaires, l'école fait concurrence au catéchisme ; la liberté du divorce multiplie les mariages civils ; les funérailles sont laïcisées.

ceci avant la Séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905, postérieure à la période étudiée, et précise en note :

Lois du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire, du 27 juillet 1884 sur le divorce, du 15 novembre 1887 sur la liberté de funérailles...<sup>13</sup>

La lecture de la *Semaine religieuse du diocèse de Lyon* sur cette période est édifiante : on y trouve un esprit d'affrontement permanent avec le gouvernement républicain, avec la déploration quasi hebdomadaire : *Encore une laïcisation d'une école !*, et l'indication de la multiplication des missions à partir de la fin des années 1880 et dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle. La célébration du centenaire de la Révolution par la III<sup>e</sup> République, en 1889, va exaspérer les hostilités : face aux tenants laïcs des acquis de la Révolution, de nombreux prêtres et érudits conservateurs vont multiplier les brochures historiques sur les martyrs de la Terreur. A la tour Eiffel, monument célébrant le centenaire de 1789, fait pendant la basilique de Montmartre, consacrée au Sacré-Cœur de Jésus, dont l'édification avait été décidée en 1871 par la droite versaillaise pour expier le sang versé à cause des Communards<sup>14</sup>.

La ferveur mariale associée à un culte des valeurs familiales (vénération de la Vierge Marie, de saint Joseph, de la sainte famille) va désormais servir de support à cette réévangélisation des campagnes, par des missions de quinze jours ou trois semaines, conduites par des prédicateurs chevronnés, bons théologiens et bons psychologues, qui ponctueront la fin de leur mission par l'édification d'une Vierge monumentale (ce qui suppose que la décision a été prise bien avant, et que la réalisation en est déjà achevée, ou presque) ou qui feront naître, pendant la mission, la volonté d'implanter une Madone, comme le prouve l'exemple de Lavieu. Cette édification d'une Madone monumentale inscrit dans le paysage le signe éclatant de la foi renouvelée, là où les croix de carrefours ou de mission, les calvaires d'antan passaient plus inaperçus.

Ajoutons que la duplication industrielle en fonderie de statues monumentales résistant aux intempéries rendait désormais possible cet essaimage des Madones. A cet égard, Lyon a joué un rôle éminent dans la production de cette statuaire industrielle. Un article de janvier 1885 de la *Revue hebdomadaire du diocèse de Lyon* (p. 234-235) salue un *sculpteur lyonnais bien connu, M. P. Vermare qui vient de modeler une nouvelle statue de N.-D. de Lourdes, qu'on peut admirer dans ses vastes magasins de la rue Saint-Etienne* et précise : *La Vierge de Lourdes de M. P. Vermare peut satisfaire les plus difficiles. Elle est moulée en plus de vingt grandeurs différentes, depuis la plus petite taille jusqu'à la hauteur de deux mètres* et la compare aux plus belles productions des décorateurs de Paris et de Munich. Ces Madones de deux à trois mètres de hauteur, tout comme les socles monolithes en pierre, étaient de transport très difficile : on rapporte que celle de Saint-Jean-Soleymieux avait été acheminée en train jusqu'à Saint-Romain-le-Puy, et charroyée jusqu'à Saint-Jean par un débardeur de bois (un *bigan* en patois et en français local) de la commune qui avait offert gratuitement ses services, bien qu'il ne fût pas parmi les *Blancs* de la paroisse et fréquentât peu l'église...

A Boisset-Saint-Priest, l'absence d'installation d'une Madone à cette époque peut s'expliquer par la mobilisation de l'énergie et des fonds des paroissiens pour la construction d'une nouvelle église, entreprise en 1880 et terminée en 1886, et par les dissensions ultérieures entre les paroisses de Boisset et Saint-Priest, artificiellement regroupées en une entité communale unique, qui a trouvé droit de cité et consensus un siècle après. Pour Saint-Georges-Haute-Ville, nous n'avons aucune hypothèse à formuler.

<sup>13</sup> Gabriel LE BRAS, *Etudes de sociologie religieuse*, éd. P.U.F., Paris, 1955, p. 342

<sup>14</sup> René REMOND, article *La fille aînée de l'Eglise* dans la revue *L'Histoire*, n° 96, 1987, p. 118-122.

## Les Vierges à l'Enfant



Lavieu



Saint-Jean-Soleymieux



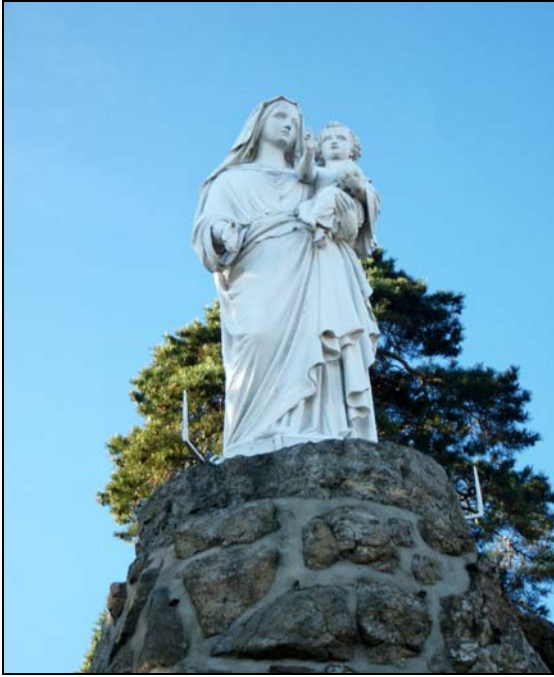


**Chenereilles**



**Soleymieux**





**Marols**



**Boisset-Saint-Priest**





## Les Vierges protectrices



**Chazelles-sur-Lavieu**



**Luriecq**



**Margerie**



**Gumières**





**Gumières**  
(petite grotte avec une statue minuscule de la Vierge de Lourdes,  
sur le sentier montant à la Madone)



**Gumières**  
**Saint-Joseph**  
(route de Saint-Anthème)

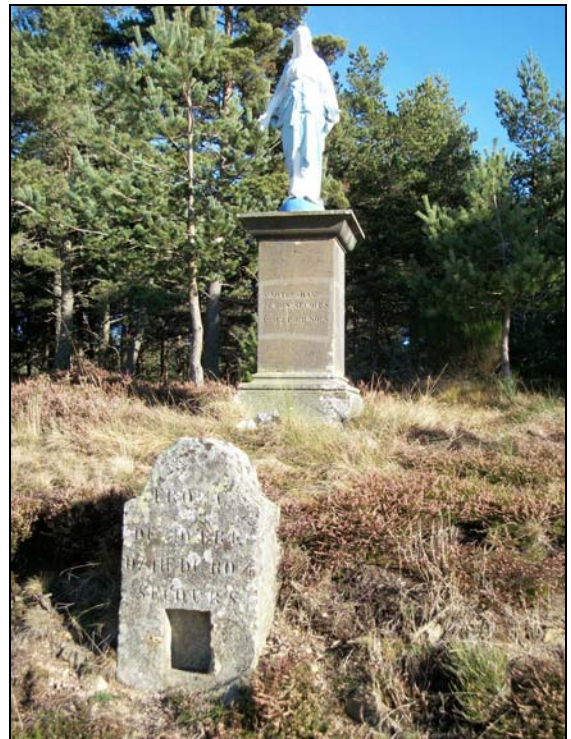




**La Chapelle-en-Lafaye**  
(près du bourg)



**La chapelle-en-Lafaye**  
(face au hameau de Joansiecq)



## Vierges orantes



**Montarcher**



## Oratoire de Saint-Georges-Haute-Ville



Pages 14-15-16-17-18-19-20-21 : clichés de Lucien Barou



## Une raison locale de l'essor du culte marial en Forez : les apparitions de Vallensanges de 1888

Les 19 et 20 septembre 1997 a eu lieu, à Saint-Etienne, à l'initiative de l'université JEAN-MONNET, et plus particulièrement du Centre interdisciplinaire d'études et des recherches sur les structures régionales, un colloque intitulé *Autour du culte marial en Forez*, donc les actes ont été publiés en 1999 par les Publications de l'université de Saint-Etienne. Parallèlement avait lieu une exposition sur ce thème au prieuré clunisien de Pommiers-en-Forez.

Sur les onze intervenants, un retient notre attention, en relation avec notre thème marial et les Madones dans le canton de Saint-Jean-Soleymieux : il s'agit de Michel DEPEYRE, alors maître de conférences en histoire moderne à l'université JEAN-MONNET, pour sa communication sur la *Controverse autour d'une apparition : Vallensanges*.

Certes Vallensanges, hameau de Lézigneux (canton de Montbrison), n'est pas dans le canton de Saint-Jean, mais il est limitrophe de la commune de Lavieu, dont les hameaux du Bréat et de La Côte surtout (500 m de distance) sont voisins de Vallensanges, sur le versant nord de la petite vallée de la Curraize. Et nous allons voir que le rayonnement de cet événement a largement excédé les limites de l'arrondissement de Montbrison, même si l'affaire a été délibérément étouffée.

Qu'écrit Michel DEPEYRE ? Voici la brève présentation des lieux et des faits, sachant qu'il ne prend pas parti, en tant qu'historien, sur la réalité objective des « apparitions » de la Vierge :

Vallensanges est un hameau situé sur la commune de Lézigneux, non loin de Montbrison. Les quelques fermes dominant la plaine du Forez, qui s'offrent largement au regard. Le paysage actuel ne rend cependant pas compte du paysage de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : à la place, des bosquets d'arbres s'étendaient jusqu'à la première guerre mondiale des vignes.

C'est là, parmi ces vignes, que se produisirent vingt apparitions comptabilisées entre le 19 juillet et le 29 septembre 1888. Un jeune garçon de 13 ans, Jean-Auguste Bernard (né le 19 septembre 1875) eut, non loin de chez lui, l'apparition d'une femme - Marie - accompagnée d'une boule de feu. Il est à noter que l'apparition ne se déroula pas à l'emplacement de l'actuelle chapelle. D'après les témoignages oraux, les apparitions auraient eu lieu en contrebas de l'oratoire. Selon un sourcier, des anomalies magnétiques puissantes en indiqueraient encore le lieu...

Une première chapelle fut érigée à la fin du siècle dernier [le XIX<sup>e</sup>]. Cet édifice fait en bois et recouvert d'ardoises fut détruit par une violente tempête en 1918. Grâce aux dons et aux habitants de Vallensanges, une chapelle en pierre fut alors édifiée, elle existe toujours, récemment restaurée et embellie de vitraux modernes.

Ce hameau devint après 1888 le lieu de pèlerinages et de processions nombreuses. Le succès est immédiat. Certains témoins parlent de journées rassemblant près de 8 000 personnes (p. 28-29).

Les pèlerinages foréziens actuels les plus vivaces (ceux de Valfleury et de Notre-Dame de l'Hermitage, à Noirétable) sont loin d'attirer ces huit mille personnes, le jour de l'Assomption ! Et bien des pèlerinages nationaux, en dehors de Lourdes, envieraient une telle foule !

Nous compléterons l'analyse de l'universitaire par celle du biographe de Jean-Auguste BERNARD, plus modeste, mais se gardant bien de verser dans l'hagiographie, ce qui était un écueil assez difficile à éviter ; il s'agit de Pierre BAYLE, dans son ouvrage récemment réédité : *Les apparitions de Vallensanges et ses miracles*<sup>15</sup>. L'auteur ne donne aucune information sur lui, sauf un indice figurant au tout début de l'ouvrage, en guise d'avertissement au lecteur :

---

<sup>15</sup> Pierre BAYLE, *op. cit.*, 186 pages, éditions Dominique GUENIOT, réédition de 2005 de cet ouvrage dont la première édition parut en 1978.

Je déclare n'attribuer aux faits relatés dans cette brochure qu'une valeur historique et humaine, sans préjuger des jugements de l'Eglise catholique à laquelle je demeure soumis.

Nous y apprenons d'abord que l'auteur a eu une connaissance précoce et directe des faits par un de ses oncles, né un an avant Jean-Auguste BERNARD (en 1874) et décédé en 1960 : M. André ROUX, de Boisset-Saint-Priest, qui fut présent parmi la foule qui accompagna les dernières des vingt apparitions en septembre 1888 (Boisset est à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau de Vallensanges, mais nettement plus par la route, à cause de la profondeur de la vallée de la Curraize). Nous y apprenons encore un autre élément décisif, toujours familial, dans les motivations de l'auteur :

Comme ma mère avait eu toute sa vie une grande dévotion pour la Sainte Vierge, j'avais depuis longtemps un désir intense d'en savoir plus sur ce qui s'était passé au siècle dernier à Vallensanges.

Pierre BAYLE donne des précisions intéressantes sur l'origine familiale du jeune visionnaire de 13 ans :

Il était l'aîné d'une famille de cinq enfants - famille de paysans bien pauvres, dont la maison se trouvait à l'ouest du hameau de Vallensanges. Une petite maison misérable qui existe toujours, avec à côté des ruines d'une autre où il était né. La famille était très pauvre, avec pour seul revenu un cheptel de deux vaches (et même parfois il n'y avait qu'une vache) - et il fallait vivre.

Son père était originaire de Lézigneux, et s'appelait Jean-Louis BERNARD, sa mère, née Eugénie DULAC, était originaire de Gumières (à six kilomètres de Vallensanges environ <sup>16</sup>). Jean-Auguste avait deux frères, Benoît et Louis, et deux sœurs, Catherine et Françoise.

[...] Comme tous les enfants de la campagne à cette époque, Jean BERNARD était peu instruit. L'école du hameau n'était pas encore construite - la classe se faisait dans une pièce de la maison CLAVELOUD et c'est là qu'il apprit le français, puisque à cette époque la langue courante de la région était le patois. [...] Les enfants ne fréquentaient les écoles que quelques mois en hiver, en dehors de la période des travaux des champs - et ils en sortaient définitivement, ne sachant que lire, écrire, et faire une addition en s'aidant de leurs doigts.

La question linguistique (et culturelle) est essentielle : puisqu'il y aurait eu dialogue, à plusieurs reprises, entre la Vierge et l'enfant, dans quelle langue s'est-il déroulé ? La Vierge parlait-elle le patois francoprovençal de Lézigneux, comme elle aurait, trente ans auparavant, parfois parlé le patois béarnais de Bernadette SOUBIROUS ? Ou faut-il imaginer une sorte de transmission diffuse, ou infuse, extra-linguistique, une sorte de télépathie ? Il va sans dire que l'enfant devait être infiniment plus à l'aise en patois qu'en français ! Les anciens Poilus que j'ai interviewés, dans ce coin du Forez qui est le mien, nés pourtant de quinze à vingt ans après Jean-Auguste (donc ayant bénéficié davantage de l'enseignement de l'école primaire après les lois Jules-Ferry de 1882-84) parlaient plus volontiers patois que français, alors que l'entretien se déroulait dans la décennie 1980-1990, après un siècle d'imprégnation du français !

Revenons à Michel DEPEYRE qui poursuit en détaillant ce qu'il appelle le *contenu des apparitions* :

De telles manifestations surnaturelles sont porteuses d'un sens donné par des messages retranscrits par le jeune Bernard dans des cahiers d'écolier.

Certaines apparitions contiennent un message pour l'humanité. C'est ainsi le cas de la neuvième où Marie affirme ne pouvoir retenir le bras de son fils, exhortant de cette façon les hommes à changer. Des paroles semblables sont prononcées lors de la quinzième apparition. Lors de la dix-septième

---

<sup>16</sup> En réalité Gumières est à une bonne dizaine de kilomètres de Vallensanges, par la voie la plus directe, en passant par La Pinatelle, Lavieu, Chatelville (mon hameau de naissance), Le Lac, Le Besset, par un chemin très pratiqué alors, qui arrive sur l'arrière du bourg de Gumières, ou par la route qui se greffe sur celle de Saint-Anthème.

apparition, elle prononce quatre fois le mot « pénitence ». Lors de la dernière apparition Marie demande de prier. Restent des secrets révélés à l'enfant mais qui ne furent jamais divulgués par le jeune garçon.

A cela s'ajoutent des guérisons. L'enfant implore plusieurs fois des miracles. Chaque fois, Marie lui répond « peut-être ». Durant les deux mois, quatre guérisons furent cependant constatées. Deux enfants et deux adultes auraient été guéris de surdité ou de paralysies diverses.

Contrairement à Lourdes, il n'y a pas de source miraculeuse. Le jeune Bernard en demande une lors de l'avant-dernière apparition. Marie le refuse (p. 29).

Le biographe Pierre BAYLE est évidemment beaucoup plus précis, dans son chapitre *Détails des apparitions de Vallensanges* où il reprend le récit de chacune des vingt apparitions à partir des deux versions écrites existantes (maintes fois recopiées, et détenues par des habitants de Vallensanges et de Lézigneux) dont l'une serait du visionnaire lui-même, et l'autre d'une petite fille du hameau, Antoinette GENE BRIER, ayant treize ans et demi, affligée d'une surdité de naissance qui aurait disparu pendant les apparitions. Elle est devenue religieuse franciscaine en 1916, sous le nom de sœur Anastasie, et aussi infirmière dans sa vie adulte, et est décédée seulement en 1965, à l'âge de 92 ans, ayant survécu de 33 ans à Jean-Auguste...

Un document photographique attire l'attention : il s'agit d'une page d'un texte manuscrit décrivant la cinquième apparition. Le voici dans sa nudité, avec son orthographe, et son absence de ponctuation, l'italique rendant un peu compte de son écriture penchée, typique d'autrefois :

*9/ je me suis rendu auprès de ma petite grotte et déjà une foule de gens se pressait autour de moi, j'ai commencé la récitation du chapelet tout haut quand tout a coup un nuage semble se partager et laisse apercevoir cette bonne Mère du ciel toute alouissante (sic) de beauté, elle a posé ses pieds sur une nappe qu'on avait mis exprès, je lui ai demandé de faire un miracle de guérir quelqu'un elle m'a dit en souriant peut-être elle s'est élevée en nous bénissant.*

*6<sup>e</sup> apparition - Vers les onze heures... (fin de la page)*

Comme le lecteur a sans doute envie d'avoir le récit de cette sixième apparition juste amorcée, la voici, reponctuée fortement et retranscrite par Pierre BAYLE, ne serait-ce que pour montrer la diversité du récit d'un événement au suivant :

*Vers les onze heures du matin, comme je voulais me diriger vers la petite grotte, j'étais assailli par ces personnes qui voulaient me voir ou me parler. J'avais beaucoup de peine à y arriver. Elle m'a parlé quelques instants. Je lui ai fait bénir des chapelets et lui ai renouvelé de faire un miracle.*

*Elle me souriait des fois, elle me disait peut-être <sup>17</sup>.*

Ces deux apparitions auraient eu lieu, l'une le dimanche 5 août 1888, l'autre avant le 11 août (un samedi) date de la septième apparition, donc un jour de semaine, donc de travail, avec toujours une foule de curieux. La *petite grotte* dont il est question dans ces deux récits (c'est même **ma petite grotte** dans le premier) se réfère à un lieu de prédilection de l'enfant :

Porté vers les choses pieuses, hors de tous les jeux des enfants de cet âge, Jean BERNARD, préférait *lorsqu'il le pouvait* se rendre vers une petite chapelle qu'il avait construite et dont une vieille statuette en bois représentait tant bien que mal la Sainte Vierge.

En lisant ces deux textes, et dix-sept des dix-huit autres, on a une impression de brièveté, parfois exprimée (*Elle m'a parlé quelques instants*) : Pierre BAYLE, d'après des témoignages oraux de témoins oculaires (dont sans doute celui de son oncle de Boisset) évalue de une à deux minutes chacune des dix-neuf premières apparitions, la vingtième ayant duré, selon lui, beaucoup plus longtemps : plus de vingt minutes.

---

<sup>17</sup> *Peut-être*, en patois de Lézigneux du temps, se disait soit « beto », soit « beyo », soit « chavèi ».



Il est intéressant de voir comment la Vierge aurait pris congé du petit visionnaire, le samedi 29 septembre 1988, neuf semaines environ après la première apparition du jeudi 19 juillet :

*Je suis été à la grotte au milieu d'une foule qui se pressait et se bousculait. J'ai commencé à haute voix la récitation du chapelet lorsque l'apparition a eu lieu. Je suis sorti bien triste de voir pleurer cette Bonne Mère, elle m'a dit de bien prier si nous voulions aller au ciel, elle ne peut retenir le bras de son fils et m'a dit pour sa dernière apparition de lui chanter AVE MARIE STELLA Adieu Marie.*

La faute de lexique *je suis été* au lieu de *je suis allé* est classique dans le français local forézien, provenant du patois. On sent plus d'assurance dans le vocabulaire du rédacteur, qui qualifie d'apparition le phénomène visuel devenu familier, et qui sait que ce sera le dernier. Il y a aussi un message d'avertissement de la part de la Vision, presque une menace vis-à-vis de l'humanité (*bien prier si nous voulions aller au ciel, elle ne peut retenir le bras de son fils*) et une demande faite au jeune garçon, qui mélange un peu français et latin, car on s'attend à *Ave Maria Stella* (le cantique *Salut, Marie, Etoile...*). On voit aussi grossir le nombre d'assistants, devenus ici une *foule* alors que personne n'est averti de la date de la future apparition ! Pierre BAYLE s'est livré à de savants calculs, à partir de probabilités et de témoignages fragmentaires, pour évaluer le nombre des assistants et arrive à la conclusion que plus de 9 000 personnes seraient venues durant ces neuf semaines, ce qui a dû, évidemment, donner un très large écho à l'événement, et pas seulement en Forez !

Pour être reconnue comme telle par l'Eglise, une apparition doit être accompagnée de « miracles », d'où, à Lourdes, l'existence d'un bureau médical composé de médecins et d'experts chargés de déterminer la nature non naturelle de telle ou telle « guérison » que son bénéficiaire vit comme « miraculeuse ».

Michel DEPEYRE a résumé succinctement, avec la précaution de l'emploi final du conditionnel :

A cela s'ajoutent des guérisons. L'enfant implore plusieurs fois des miracles. Chaque fois, Marie lui répond « peut-être ». Durant les deux mois, quatre guérisons furent cependant constatées. Deux enfants et deux adultes auraient été guéris de surdité ou de paralysies diverses.

Pierre BAYLE, naturellement, développe, au mode indicatif, dans son chapitre : *Les guérisons miraculeuses pendant les apparitions*, et développe sur sept pages (p. 72-78). Nous tiendrons le juste milieu, en condensant beaucoup le texte du second. Auraient donc été guéris (« ont été guéris » pour le biographe) durant le temps, très court finalement, des apparitions :

- 1- la fillette de Vallensanges déjà présentée (rédactrice de la seconde version, devenue religieuse) Antoinette GENE BRIER, d'une surdité de naissance ;
- 2- une autre fillette plus jeune (11 ans) de Lézigneux, Antoinette BEAL, d'une main estropiée redevenue normale ;
- 3- une jeune femme de 24 ans, d'Eglisolles dans le Puy-de-Dôme, (localité située à 35 km environ de Lézigneux, ce qui montre la diffusion de la nouvelle forézienne au-delà de la ligne de crête des monts du Forez, en Auvergne), nommée Marguerite CEPTIER, guérie d'une claudication qui lui imposait le recours à une béquille (laissée en ex-voto à la chapelle) ;
- 4- un homme (enfin !) nettement plus âgé - la cinquantaine - Jean COUARD, de Saint-Thomas-la-Garde (bourg distant de trois kilomètres), d'une paralysie d'une jambe, qui requérait, depuis 1870, l'usage continu de deux béquilles :

Venu à Vallensanges pour la dernière apparition du 29 septembre, il fut subitement guéri sur le lieu même et put le soir s'en retourner seul, sans aucun appui ou aide, et à pied. Alors (p. 76) ?

Alors, tout cela est bien troublant !

Pourquoi Vallensanges, qui, trente ans exactement après Lourdes, avait bien des traits des apparitions de la ville pyrénéenne : le nombre important des visions, les « messages » oraux de la Vierge, la présence d'un autre trait surnaturel (*la boule de feu*), la localisation rurale, (à l'époque aussi, pour Lourdes), le jeune âge, l'origine paysanne et l'instruction limitée à l'école primaire du visionnaire, même si l'un est garçon (Jean-Auguste BERNARD) et l'autre fille (Bernadette SOUBIROUS) n'est-il pas devenu, malgré l'absence de la grotte et d'une source miraculeuse, le Lourdes forézien ?

Pourquoi ce hameau forézien n'a-t-il pas, nationalement, ajouté son nom aux apparitions célébrées de la Vierge, de la rue du Bac à Paris (1830), de La Salette en Isère (1848), de Lourdes (1858), de Pontmain en Mayenne (1871) ou de Pellevoisin dans l'Indre (1876) ? Pourquoi Jean-Auguste BERNARD ne figure-t-il pas, sinon au rang des deux saintes Bernadette SOUBIROUS (canonisée en 1933) ou Catherine LABOURÉ (canonisée en 1947, pour la rue du Bac, avec sa si populaire - surtout pendant la Grande Guerre - *Médaille miraculeuse* conçue dès 1832), aux côtés des autres visionnaires paysans et enfants ou petits adolescents, ayant une relative notoriété : Maxime GIRAUD - 10 ans - et Mélanie CALVAT - 14 ans - (apparition du 19 septembre 1846 à La Salette), Eugène BARBEDETTE - 12 ans - (apparition du 17 janvier 1871 à Pontmain) ou Estelle FAGUETTE, servante de la famille de la Rochefoucauld mais adulte (33 ans) au moment des 15 apparitions de Pellevoisin, du 14 février au 8 décembre 1876) ?

Sans compter, au XX<sup>e</sup> siècle, les apparitions de la Vierge reconnues par l'Eglise <sup>18</sup> de Fatima, au Portugal en 1917 (Jacinta MARTO - 7 ans -, son frère Francisco MARTO - 9 ans - et leur amie Lucia DOS SANTOS - 10 ans - : 6 apparitions du 13 mai au 13 octobre 1917), en Belgique les deux apparitions proches dans le temps, de Beauraing, dans le diocèse de Namur de fin 1932 (29 novembre - 3 janvier 1933 : 3 apparitions aux deux sœurs Gilberte et Andrée DEGEIMBRE âgées de 9 et 16 ans) et de Banneux, dans les Ardennes belges, en 1933 (8 apparitions à Marianne BECO : 12 ans). Et très récemment, et encore très controversées, mais attirant des foules considérables, les apparitions de Medjugorje, en Bosnie-Herzégovine, à partir de 1981 (5 apparitions du 24 au 28 juin aux deux sœurs Mirka et Mirjane DRAGICEVIC - l'aînée avait 16 ans - et à leur amie Ivanka IVANKOVIC, 15 ans en 1981) et parfois à des garçons de leurs relations, apparitions qui auraient continué après 1981... En dehors de la grande jeunesse des « visionnaires », la plupart étaient d'origine rurale.

Michel DEPEYRE voit plusieurs raisons à l'étouffement délibéré de l'impact des apparitions de Vallensanges.

D'abord l'attitude plus que réservée des deux ecclésiastiques qui auraient pu, de prime abord, leur donner la notoriété : le curé de Lézigneux et l'archevêque de Lyon. Du premier, il écrit : *Les réactions du curé de Lézigneux l'abbé Khiess, furent plus que réservées*, ceci malgré une visite médicale qui attesta de la bonne santé mentale de Jean-Auguste : *Le jeune Bernard fut même examiné par un médecin <sup>19</sup> qui le déclara sain d'esprit*. Du second : *A Lyon, l'archevêque, M<sup>gr</sup> Joseph Foulon, fait preuve d'une grande réserve, attitude assez générale dans l'épiscopat de la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle : Ce type de réactions n'est pas unique et se retrouve chez d'autres ecclésiastiques comme le vicaire général de Grenoble Berthier à propos de La Salette ou comme M<sup>gr</sup> Laurence, évêque de Tarbes dans le cas de Lourdes (p. 30).*

Cette attitude reflèterait une des grandes craintes de l'Eglise du temps : *La hiérarchie*

---

<sup>18</sup> Si l'on s'aventure dans les apparitions de la Vierge non reconnues par l'Eglise, c'est la jungle ! Le site apotres.amour.free.fr n'en recense pas moins de 39, dont 16 au XX<sup>e</sup> siècle, dans 14 pays différents, dont les chefs de file sont l'Italie (15 lieux différents, dont 4 au XX<sup>e</sup> siècle), l'Allemagne (7 lieux différents, dont 6 au XX<sup>e</sup> siècle) et l'Espagne (4 lieux différents, dont 2 au XX<sup>e</sup> siècle).

<sup>19</sup> Un médecin de Montbrison, le D<sup>r</sup> RIGODON, précise Pierre BAYLE, médecin qui examina aussi la famille pour détecter d'éventuels troubles nerveux héréditaires

redoute les pratiques superstitieuses.

Il y aurait aussi des relents de préjugés sociaux à l'encontre de l'origine et du manque d'instruction des visionnaires dont fait le jeune paysan forézien est bien représentatif : *D'autres ont du mal à comprendre pourquoi Marie ne s'adresse pas à de plus importantes personnalités ou à des croyants plus réputés pour leur pratique exigeante.*

La presse locale ne fut pas encouragée à diffuser la chose : *Aucun des journaux de l'époque, même Le Mémorial* <sup>20</sup>, *ne fait allusion à l'événement. Il en va de même des journaux catholiques comme Le Pèlerin.* Un dépouillement plus large de la presse départementale, présente dans les archives, aurait permis d'étayer davantage cette assertion. Mais Pierre BAYLE, qui partage cette opinion, voit une raison à la fois politique, économique et juridique à ce silence de la presse locale, ou départementale, idée avancée par un de ses témoins, M. Gabriel BRASSARD, ancien propriétaire et imprimeur du journal hebdomadaire de Montbrison *La Liberté* qui, à la Libération, a remplacé l'ancien journal *Le Journal de Montbrison* :

Lui parlant de cette incompréhension et ce véritable mystère, M. BRASSARD, qui savait de ses parents comment les choses se passaient alors, me dit sans hésiter : c'est le préfet ! En effet, à cette époque où la République n'avait pas encore trouvé son équilibre, le pouvoir exerçait une censure indirecte, mais efficace, en minimisant les troubles en cours, les rassemblements de personnes. A cette époque, les journaux à 2 feuilles se vendaient 5 centimes, ce qui ne couvrait pas l'achat du papier et surtout les frais de composition à la main, des caractères d'imprimerie. Pas de publicité pour rendre le journal rentable. Il restait une seule ressource, très appréciée : la publication des annonces légales et obligatoires. La suppression (par le préfet) de la parution des annonces légales et obligatoires aurait été un coup mortel pour le journal ! La menace du préfet était là, avec la raison d'Etat (p. 122) !

En effet, une vérification exhaustive<sup>21</sup> confirme qu'aucune allusion aux événements de Vallensanges ne figure dans les numéros du *Journal de Montbrison* du second semestre de l'année 1888, alors que sa tendance conservatrice et sa proximité avec Vallensanges auraient dû en faire le premier chantre.

Toutefois, Pierre BAYLE cite en annexe de son ouvrage une chanson populaire du temps, en vingt couplets, qui atteste clairement l'impact sur les foules de ces apparitions, donc pour un préfet laïc, le « trouble à l'ordre public <sup>22</sup> ». La première strophe est la suivante : *Chrétiens, écoutez la merveille // Produite en votre cher Pays // Notre Mère du Paradis // La Reine a nulle autre pareille // Vient de se montrer au regard // Du jeune garçon Jean BERNARD.* Et voici la dix-huitième : *A quelques amis de son âge // Par BERNARD les faits sont contés // Ils sont bientôt ébruités // Et vont de village en village // Sitôt par sentiers et chemins // En foule accourent les pèlerins* (p. 149-153).

Une autre forte raison de la mise sous étouffoir des événements de Vallensanges, avancée par Michel DEPEYRE, est celle de ne pas risquer de concurrencer Lourdes, qui, on l'a vu plus haut

---

<sup>20</sup> Titre complet du *Mémorial* : *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire.*

<sup>21</sup> Faite par Joseph Barou à la Diana.

<sup>22</sup> Il y eut des chansons fameuses et très diffusées en ce temps sur des événements frappants comme celui du meurtre, le 18 juin 1891, de l'ermite de 91 ans de Chambles par l'anarchiste RAVACHOL (François Koenigstein), originaire de Saint-Chamond (guillotiné à Montbrison le 11 juillet 1892) ou, entre mai 1894 et juin 1897, des viols et meurtres de bergères (7) et de bergers ou jeunes gens de professions différentes (4) dans dix départements différents par l'Isérois Joseph VACHER, le « routard du crime », « le Tueur de bergers », « l'Eventreur du Sud-Est » (guillotiné à Bourg-en-Bresse le 31 décembre 1898), dont l'histoire a été popularisée de nos jours par le film *Le Juge et l'Assassin* de Bertrand Tavernier, sorti en 1976. Ces meurtres ont suscité le même type de chanson dont le texte était vendu dans les marchés. Dans un autre registre, la mort en épectase du président Félix FAURE, livré aux bons soins de Marguerite STEINHEIL, le 16 février 1899, inspira nombre de ces chansons devenues très populaires.

(citation de Claude GERBOD) s'était déjà affirmé comme le pèlerinage français le plus couru. Il affirme :

Dans les années 1880, Lourdes est déjà devenu un centre marial très important. Cette ville devient l'un des centres d'attraction du culte marial en France, puis en Europe. L'affaire de Vallensanges brouille donc les pistes : un nouveau sanctuaire disperserait l'attention des fidèles, ainsi que la nouvelle carte des pèlerinages (p. 31).

Des facteurs de diplomatie nationale pour ne pas dresser encore contre l'Eglise ses adversaires laïcs un peu apaisés, et son aile droite ultra-conservatrice et monarchiste, ont certainement dû jouer :

Etait-ce un « petit Lourdes » en devenir possible ? Nul ne le sait mais la crainte a probablement existé dans l'esprit des prélats qui ne veulent pas attiser les critiques anti-catholiques ou les polémiques dans certains milieux catholiques anti-républicains (p. 30).

Ce dernier public, fort d'appuis puissants, aurait été ravi de voir la « Reine du Ciel » manifester ostensiblement son attachement à la foi fervente de la grande majorité des campagnes françaises, et s'opposer au laïcisme militant des hommes politiques républicains qui ont eu tant de mal à affermir le régime de la III<sup>e</sup> République après l'écroulement du Second Empire lié à la déroute de 1870. Songeons qu'en 1871, la fameuse *Chambre introuvable* comportait presque deux tiers de monarchistes, dont la plupart militaient activement contre la naissance et l'essor d'une nouvelle république :

Que l'Assemblée sise à Versailles ait revêtu les atours d'une nouvelle Chambre introuvable, outrageusement dominée par des monarchistes (400 sièges sur 675) avides de porter le coup de grâce à une République honnie et languide, impatientes de châtier l'indocile Paris, berceau des révolutions, voilà qui est solidement établi, écrit Maxime JOURDAN, dans son article *1871, l'adieu à la Révolution* (p. 27), figurant dans le numéro spécial n° 75 du *Nouvel Observateur* (avril-juin 2010) dont le thème est *La grande histoire des Gauches 1789-2010. L'indocile Paris* est celui qui abrite, mais pour peu de temps, la Commune, qui sera réprimée féroce par l'armée des Versaillais, lors de la tristement fameuse *Semaine sanglante* du 21 au 28 mai 1871 :

Brutale, sauvage, la répression est à la mesure de l'effroi qui a saisi les « honnêtes gens » du parti de l'ordre. En une semaine, 20 000 à 30 000 individus, impliqués ou non dans le mouvement, sont exécutés sommairement [...]. Après simulacres de procès, trois mille insurgés sont déportés en Nouvelle-Calédonie (dont la « Vierge rouge », Louise MICHEL). [...] Or les royalistes s'enhardissent et ourdissent de ténébreux projets : à l'automne 1873, leurs intrigues connaissent une alarmante phase paroxystique et la restauration monarchique est évitée in extremis. La République est donc sauvée. Mais quelle République ! Bâtarde, la *République des ducs* (Daniel Halévy).

On pourrait ajouter une dernière raison, d'ordre supra-national. Bien au-dessus de M<sup>gr</sup> FOULON, cardinal archevêque de Lyon, primat des Gaules, le chef de l'Eglise, le pape LEON XIII, thomiste et libéral (pape de 1878 à 1903), dans cette fin de la décennie 1880, préparait sa fameuse encyclique *Rerum Novarum*, qui, publiée le 15 mai 1891, proclamait la doctrine sociale de l'Eglise et permettait le ralliement des catholiques français à la République, au grand dam des monarchistes catholiques. Il ne s'agissait donc pas de permettre au haut clergé français, s'il avait créé un nouveau sanctuaire marial, de rallumer, par réaction, les feux de l'anticléricisme, et par contamination, les réserves à l'égard de l'Eglise des républicains modérés.

Cet étouffoir posé sur les apparitions de Vallensanges n'empêcha pas Jean-Auguste BERNARD d'avoir un destin exceptionnel. Il ne finit pas en cultivant les vignes et les terres familiales de Vallensanges. Michel DEPEYRE résume ainsi sa vie après 1888 :

Entré chez des religieux, il perfectionne sa formation intellectuelle et commence à voyager de par le monde : Monaco, l'Egypte, l'Algérie, la Tunisie, le Canada, les Etats-Unis... Autorisé à devenir prêtre

en 1914 <sup>23</sup>, il est ordonné le 27 août 1917 à Saint-Pierre de Rome. Sans paroisse, il continue de voyager. Il dîne ou est reçu par les autorités de son temps : Benoît XV (1915), Clemenceau, Poincaré et Briand.

Il meurt en septembre 1932 à l'hôpital de Baccarat où il est enterré. Son corps est transféré à Lézigneux en 1976 (p. 28).

Ce n'est toutefois pas le goût du pur tourisme qui amena J.-A. BERNARD à parcourir ainsi plusieurs pays. Devenu frère capucin, puis abbé sans paroisse après 1917, rattaché à l'ordre des Jésuites sans l'être lui-même, il fut surveillant des études au collège de la Visitation à Monaco, missionnaire pendant treize mois en Tunisie auprès du vicaire administrateur de la cathédrale de Carthage, enseignant en Egypte au collège Saint-François-Xavier d'Alexandrie, curé de la paroisse Saint-Aimé à Oran, en Algérie alors française, promoteur en Amérique du Nord du prototype d'un sous-marin, conçu en Tunisie pour son ami, le Père Raoul, pour pêcher les éponges de mer...

La madone monumentale de Vallensanges, se dressant sur un terre-plein au-dessus de la chapelle, n'est pas de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme ses « consœurs » du canton de Saint-Jean, mais bien postérieure : baptisée « Notre-Dame de la Paix », elle fut érigée, nous apprend Pierre BAYLE, par une souscription des 38 soldats de Lézigneux tous revenus (dont le maire et le curé de l'époque), sauf un, de captivité en Allemagne, et inaugurée solennellement le 19 août 1846, 58 ans après les apparitions...

S'il n'y a plus de pèlerinage collectif organisé à Vallensanges, il subsiste une fréquentation privée importante et continue de la chapelle. J'ai pu le vérifier dans les trente-cinq dernières années en y lisant épisodiquement les cahiers d'intentions, riches de multiples détresses et de vœux de toute nature, cahiers qu'il fallait renouveler périodiquement. J'ai en ai eu la preuve encore récemment, entre la fin novembre et la mi-décembre 2010, entre deux passages pour photographier : malgré la neige et le froid, onze nouvelles personnes avaient déposé leurs prières à *Notre-Dame de Vallensanges* et leurs vœux sur le classeur (modernisme oblige !) d'intentions.

Ces apparitions, en bordure du canton de Saint-Jean-Soleymieux, n'ont pu que raviver la ferveur mariale de tout le secteur, ferveur qui, évidemment, avait précédé les apparitions de 1888. Car, on l'a vu, c'est dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> que plusieurs des Madones que nous avons étudiées ont été érigées.

---

<sup>23</sup> En 1914, J.A. BERNARD, né en 1875, a 39 ans : ce n'est pas une vocation précoce ! A moins qu'il y ait eu une opposition de l'Eglise à ce choix de la prêtrise, alors qu'il est déjà frère capucin, comme le suggère l'expression *autorisé à devenir prêtre*. En fait il fut ordonné prêtre à 42 ans, le 27 août 1917, à Saint-Pierre de Rome !

# A Vallensanges



**Notre-Dame-de-la-Paix**



Madone offerte en reconnaissance par les prisonniers de guerre (1940-1945) de Lézigneux, érigée en août 1946





**Chapelle de Vallensanges**



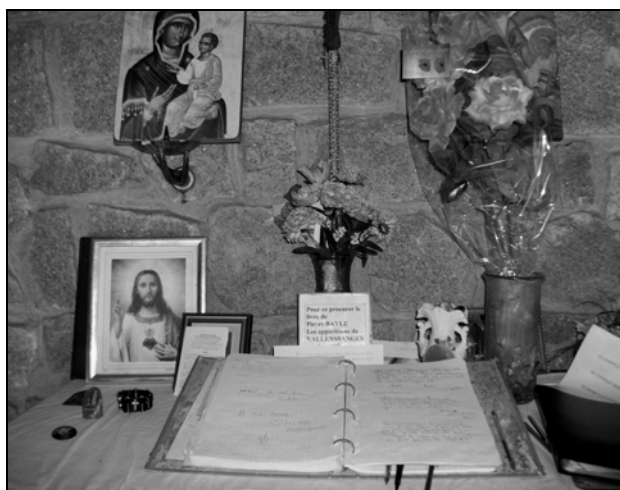
1

**1 – Panneau à l'entrée de la chapelle**



2

**2 - Intérieur de la chapelle**



3

**3 - Cahier d'intentions de prière déposé sur l'autel.**



Ex-voto à l'intérieur de la chapelle



Au cimetière de Lézigneux

ci-dessus : pierre tombale de Jean-Auguste Bernard (détail) ;

ci-contre : tombe de Joseph Khiess, curé de Lézigneux (détail).



## QUELQUES RECITS D'INAUGURATION DE MADONES MONUMENTALES

La chance nous a permis de découvrir, dans la revue diocésaine déjà citée, trois récits relatant la bénédiction solennelle de la Madone, en clôture de mission dans les deux premiers cas. Nous ne retiendrons de chaque article, que la partie consacrée à la procession vers la Madone et à la cérémonie de bénédiction. Les récits sont proposés non par ordre chronologique, mais en fonction de la richesse ethnologique des témoignages, la richesse stylistique des deux derniers évoquant un disciple local de CHATEAUBRIAND...

**"Mission de Saint-Jean-Soleymieu"** (ancienne orthographe) prêchée par les Révérends Pères ANGE et THIMOTHEE, du couvent des Capucins de Saint-Etienne, et THOMAS, du couvent des Brotteaux de Lyon ; mission s'achevant le 1<sup>er</sup> novembre 1894. Fin de l'article :

**Mission de Saint-Jean-Soleymieu.** La dernière mission donnée dans cette paroisse était celle de 1869, prêchée par les pères maristes Trapenard et Verger. Son succès avait été si complet, que le souvenir en est encore gravé dans le cœur des survivants de la génération d'alors. Après 25 ans. Saint-Jean-Soleymieux vient enfin, grâce à Dieu, d'être gratifiée d'une nouvelle mission, qui, elle aussi, fera époque dans les annales de cette paroisse. Providentielle dans les événements qui en ont suggéré l'idée, l'ont préparée ou ont fait trouver les ressources pour la donner, cette mission, admirablement venue à son heure, a produit de très abondants fruits de salut. Nous en remercions Dieu du fond du cœur, sans oublier toutefois de rendre un juste tribut de reconnaissance aux trois ouvriers qui se sont dépensés si généreusement à cette rénovation spirituelle dans notre paroisse. Les révérends pères Timothée, Ange et Thomas, les deux premiers du couvent des Capucins de Saint-Etienne, le troisième du couvent des Brotteaux, sont vraiment des missionnaires dont le langage, tout apostolique, sait aller au cœur et remuer les consciences. Dieu seul peut leur accorder une juste rémunération pour tout le bien qu'ils nous ont fait. Cependant, comme récompense fortifiante pour leur zèle, nous leur souhaitons ici-bas que Dieu bénisse toujours leurs travaux comme il les a bénis pendant leur séjour au milieu de nous.

Quel spectacle inoubliable et consolant que ces auditoires de 400 hommes écoutant avec avidité et esprit de foi les grandes vérités qui leur étaient annoncées toujours avec autant d'autorité que d'abnégation. La semence de la divine parole, jetée dans des âmes si bien disposées, devait rapidement se transformer en fruits de salut. Aussi, le jour de la Toussaint, fixé pour la communion générale des hommes, nous a-t-il été donné d'en voir 400 s'approcher de la table sainte. Le crucifix donné à tous les chefs de maison, après la messe de communion, leur sera, nous n'en doutons pas un précieux souvenir de cette mémorable journée.

Notre mission touchait à son terme, elle allait se clore dans la soirée par la bénédiction d'une madone qui en sera le monument commémoratif. Vers cinq heures une foule immense couvrait un point culminant situé à 500 mètres environ de l'église. Là était debout sur son piédestal l'image monumentale de celle qui veillera désormais avec une plus maternelle affection encore aux destinées de ses enfants de Saint-Jean-Soleymieux.

Dire que cette statue, sortie de la maison Descours de Lyon est une reproduction de la Vierge mère si connue d'Overbeck, c'est proclamer qu'elle est un chef-d'œuvre d'art. Il semble en effet qu'elle réalise presque l'idéal de la bonté surhumaine de Marie, présentant l'enfant Jésus qui tend les bras avec amour pour embrasser de ses divines étreintes tous ceux qui vont à lui.

Nous terminerons enfin par une expression qui résume très exactement tout ce que nous aurions à dire encore : "Deo gratias".

Cette édification d'une Madone à Saint-Jean illustre bien la force de la ferveur mariale en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, Saint-Jean possédait depuis le XII<sup>e</sup> siècle un petit sanctuaire

dédié à Notre-Dame-du-Bon-Secours, dite localement *Notre-Dame-sous-Terre*, où l'on vénérât une Vierge noire. Cette chapelle primitive, devenue la crypte de l'église actuelle, dont la construction avait été décidée après une visite épiscopale de 1469, a toujours été fréquentée par les fidèles, d'autant plus qu'y coule une source réputée miraculeuse. Cette protection mariale particulière, enracinée depuis des siècles, n'a pas empêché Saint-Jean de se conformer à la vogue des Madones, et d'y adapter le culte antique : en effet, la Vierge noire médiévale a pendant longtemps été transportée en procession jusqu'à la nouvelle Madone, située à 500 ou 600 m de l'église, le 15 août, jour de l'Assomption de la Vierge, et le premier dimanche de septembre, proche de la fête de la Nativité de la Vierge (8 septembre). Le culte intérieur s'est extériorisé dans la campagne.

**"Mission de Soleymieu"** (*sic* = ancienne orthographe ; mission de trois semaines prêchée par les révérends pères CARRICAND, PEIGNEAUX et PHILIBERT en novembre 1890). Fin de l'article :

Mission de Soleymieu. Nous recevons de Soleymieu la communication suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Il faudrait une plume exercée, pour relater dignement tout le bien que viennent d'accomplir à Soleymieu des pères prédicateurs de la maison des Chartreux. Pendant trois semaines, matin et soir, MM. Philibert, Peigneaux et Carricand, ont attiré au pied de la chaire, non seulement les habitants de la paroisse, mais encore beaucoup d'autres des communes voisines, en dépit des travaux à terminer et des distances à parcourir. Aux divers exercices, aux cérémonies gracieuses ou touchantes, comme la bénédiction des enfants, l'amende honorable, la consécration à la Vierge, l'église était comble. Que dire de ces auditoires composés uniquement d'hommes, de leur attention, de leur recueillement, de nos vieux cantiques lyonnais chantés avec entrain et à l'unisson par les rudes et fortes voix de sept ou huit cents de nos montagnards ?

Dimanche, à deux heures, au son des cloches, une immense procession se déroulait sur les flancs d'un monticule voisin, où se dressait, depuis la veille, une statue de Marie encore voilée. Gracieux, et émouvant spectacle, encadré par un pittoresque paysage ! En tête, flottant au vent, les bannières de diverses confréries et des oriflammes tenues par les élèves des Frères et des Sœurs ; les enfants de Marie, en voiles blancs, et des groupes de jeunes filles symbolisant les mystères du Rosaire, suivent en chantant, les louanges de la Vierge. Puis, s'avancent, précédés de tambours, le maire et l'adjoint, ceints de leurs écharpes et entourés du conseil municipal, donnant ainsi, sans respect humain, le bon exemple à la population qu'ils représentent. Parmi un nombreux clergé, on remarque M. le vicaire général, M. le supérieur de Verrières, le P. Avril, le curé de Saint-Jean, et d'autres prêtres du canton. Les longues files s'engagent sous un arc de triomphe rustique où flottent, mêlées aux couleurs de la Vierge, les couleurs nationales. Voici la procession au sommet de la colline à la voix du Célébrant, les tambours battent, des détonations retentissent, les voiles tombent, laissant apparaître resplendissante, sous un doux soleil d'automne, une belle reproduction de la *Vierge-Mère* de Fabisch. Debout sur une estrade improvisée, le P. Philibert fait entendre pour la dernière fois, cette voix éloquente qui a si souvent remué les cœurs.

Le soir, des fusées s'élançaient vers le ciel, et la nouvelle madone, éclairée par les feux de Bengale, apparaissait souriante sur son piédestal, semblant bénir le village et les champs.

A chaque instant du jour, tous les habitants du pays pourront, en invoquant la Reine du ciel, profiter des faveurs spirituelles qu'a bien voulu attacher à son image S. E. le Cardinal. A leur prière se mêlera souvent avec le souvenir de la mission de novembre 1890, un sentiment de reconnaissance pour leurs dévoués missionnaires. X.

**"Bénédictio d'une Madone à Chenereilles"**, le 9 septembre 1894. Avant de citer l'intégralité de l'article, qui restitue bien (comme celui de Soleymieu, mais avec plus de précisions quant à

l'aspect religieux) l'ampleur que pouvait revêtir une telle cérémonie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, nous donnerons un extrait du registre de fabrique <sup>24</sup> de Chenereilles - retrouvé par Philippe d'ASSIER -, registre contenant les procès-verbaux des séances de la fabrique de 1881 à 1906. Il permet d'en savoir davantage sur les donateurs et les conditions financières de l'achat et de l'édification de la statue de la Madone. Le Père CHAPELON, curé de Chenereilles, écrit, après avoir rappelé succinctement la cérémonie et renvoyé à l'article de la *Semaine Religieuse* qu'on va lire plus bas, rédigé par le nouveau curé de Saint-Jean, l'abbé GRIMAUD :

Ce qu'il importe de faire connaître ici, c'est l'origine et l'historique de cette statue. Sur les instances et les sollicitations réitérées, pendant le cours de plusieurs années, de son épouse Jeanne Blanc, François Seyssiecq a donné la somme de 1 380 francs pour l'achat de la statue, son transport et la peinture. La statue seule a coûté 1 300 francs et a été fournie par la maison Simon-Perret, rue de la Part-Dieu. Les deux socles de la statue ont été élevés par les maçons Antoine Beysson, trésorier de la fabrique, Antoine Peyrard et Benoît Beysson. Les pierres proviennent de la carrière de Jacques Fournier qui a bien voulu en faire don.

Grâce à cette générosité, grâce aux dons en argent de quelques paroissiens, grâce encore au don généreux d'un de mes amis, j'ai pu réaliser mon désir et mettre ma paroisse sous la protection de la Sainte Vierge en lui élevant ce monument qui passera à travers les futures générations pour attester la foi et la générosité de la donatrice...

On aura une idée de cette générosité si l'on songe que, selon plusieurs témoignages concordants recueillis par moi vers 1970, une vache jeune, bien portante, se vendait de 250 à 300 F vingt ans plus tard, juste avant la guerre de 1914-1918 (certes, l'inflation était très réduite...). On comprend aussi, d'après ce texte, que l'édification d'une Madone constitue un idéal rêvé par tout curé de paroisse, même s'il s'efface devant un ecclésiastique de plus haut rang le jour de la bénédiction solennelle.

**Bénédiction d'une madone à Chenereilles.** Dimanche 9 septembre, fête du Saint Nom de Marie a été bénite à Chenereilles, une statue élevée à la gloire de la Mère de Dieu. Ce monument perpétuera dignement la mémoire de la généreuse chrétienne qui a eu la pensée d'en gratifier sa paroisse. M. le curé Chapelon avait tenu à donner à la cérémonie une solennité extraordinaire. La paroisse au grand complet, un grand nombre de prêtres des paroisses voisines et une affluence considérable de personnes étrangères y assistaient.

Après le chant des vêpres, et vers 4 heures 1/2, une immense procession se met en marche vers le monument érigé sur un sommet d'au moins 700 m d'altitude et aux couleurs de Marie et portées par une légion de jeunes filles en blanc ; les détonations des boîtes <sup>25</sup> qui, placées sur la hauteur, se répercutent dans les vallons et donnent l'illusion de salves d'artillerie ; les fidèles en deux files interminables qui gravissent en chantant le flanc de la montagne ; au sommet la statue de Marie debout sur son piédestal symbolique et tenant entre ses bras Jésus qui lève la main pour bénir la foule qui s'avance ; tout cela revêt un caractère de grandeur qui émeut l'âme et lui inspire de vifs sentiments religieux.

Après 20 minutes d'une marche recueillie, interrompue quelques instants seulement par la bénédiction d'une croix rurale, érigée sur le chemin, on arrive près du monument. Les touristes qui viennent là en quête des grands spectacles de la nature trouveront désormais sur ce point culminant quelque chose de plus que des émotions humaines : l'image de leur Mère du Ciel. Elle est placée sur un piédestal composé de deux tours superposées. La supérieure couronnée d'un monolithe faisant saillie sur lequel se dresse la statue de la Vierge, est d'un diamètre beaucoup plus restreint que celui de l'inférieure, et laisse ainsi sur cette dernière, haute de 3 à 4 m, un chemin de ronde

---

<sup>24</sup> La fabrique désignait les revenus d'une église paroissiale ; le conseil de fabrique est l'ensemble des personnes, nommées par l'évêque, qui en administraient les biens.

<sup>25</sup> Boîtes contenant de la poudre, comme des fusées de feux d'artifice, qu'on fait exploser en signe sonore de réjouissance.

protégé par une élégante barrière en fer. Une montée d'escalier qui flanque le monument y donne un accès facile.

M. Faure, archiprêtre de Soleymieu, délégué de Monseigneur, monte ensuite dans la tribune circulaire pour réciter les prières de la bénédiction et il annonce en terminant qu'une indulgence de 40 jours peut être gagnée par quiconque, à la vue de cette image, récite de près ou de loin un *Pater* et un *Ave*. Sur son invitation, les fidèles tombent à genoux et par la récitation de la prière prescrite, gagnent pour la première fois l'indulgence attachée au monument. La cérémonie est terminée.

La lecture de ces textes, qui restituent la ferveur religieuse de la fin du siècle dernier (même en y retirant ce que la subjectivité des rédacteurs ecclésiastiques a pu y ajouter), montre aisément que la notion de sacralisation de l'espace était familière à leurs auteurs, et sans doute aux fidèles. La procession sacralise l'itinéraire de l'église à la Madone, la bénédiction solennelle sacralise l'emplacement de la Madone, et la statue qui, de production industrielle, devient l'image de la Mère du Christ ; et cette statue bénite sacralise ensuite tout l'espace que couvre son regard, comme l'indique la phrase de l'article de Soleymieux : *la nouvelle madone, éclairée par les feux de Bengale, apparaissait souriante sur son piédestal, semblant bénir le village et les champs* et plus encore, celle de l'article de Chenereilles : *L'image de Marie placée sur ce sommet élevé qui domine Chenereilles et l'immense plaine du Forez, sera un phare pour cette paroisse et la région d'alentour*. Ajoutons que le faste de la cérémonie (à laquelle les autorités civiles ont participé à Soleymieux) inscrit durablement dans les mémoires la solennité de cette bénédiction, et devient la caution visuelle mémorisée de l'efficacité protectrice de la Madone, caution visuelle renouvelée chaque jour par la vue de l'image de la statue :

Là était debout sur son piédestal l'image monumentale de celle qui veillera désormais avec une plus maternelle affection encore aux destinées de ses enfants de Saint-Jean-Soleymieux.

## UN SIECLE DE PRESENCE DES MADONES MONUMENTALES

### DANS L'ESPACE RURAL FAMILIER

Ces Madones monumentales se dressent dans les paroisses de ce canton montagnard forézien depuis un siècle, organisant autour d'elles une partie de l'activité religieuse des paroissiens. On peut penser que le faste de la cérémonie d'inauguration a constitué, pour chaque communauté, le moment le plus marquant. Exceptionnellement, les missions ultérieures, ravivant la ferveur religieuse, ont pu ressusciter ce moment ; ainsi, à Marols, la mission de trois semaines prêchée du 13 septembre au 4 octobre 1908, comporte, en son milieu, une procession à la Madone, comme l'atteste l'article de la *Semaine Religieuse du diocèse de Lyon* (p. 571) : *Notre-Dame-du-Bon-Secours, protectrice de Marols, ne devait pas être oubliée. L'avant-dernier dimanche de la mission, une magnifique procession gravit, au chant des hymnes saintes* <sup>26</sup>, *la colline qui porte sa statue vénérée. Après que l'un des missionnaires eut rappelé les titres que possède Marie au filial, confiant et ardent amour de ses enfants, de puissantes acclamations montèrent vers la secourable Mère des chrétiens ; puis on rentra dans l'église où, dans la splendeur d'une brillante illumination, la paroisse renouvela sa consécration solennelle à la Reine du Ciel et de la terre*. Mais c'est dans la procession du jour de l'Assomption de la Vierge, le 15 août, que se renouvelait annuellement la cérémonie qui avait sacralisé l'itinéraire allant de l'église à la Madone. On ne sait plus guère que cette fête de l'Assomption trouve son origine dans le vœu du roi Louis XIII consacrant, en 1638, son royaume à la Vierge, dont la protection parut accordée à la "fille aînée de l'Eglise" par la naissance, jugée miraculeuse, la même année, de

---

<sup>26</sup> Le mot « hymne » a deux genres : il est généralement masculin, mais devient féminin quand il désigne des chants religieux, des cantiques. Le rédacteur savait son orthographe !

l'héritier longtemps désiré, le futur Louis XIV : *chaque année depuis trois siècles, dans toutes les paroisses de France, la procession du 15 août renouvelle la consécration à Marie*, écrit René REMOND dans l'article déjà cité <sup>27</sup>. L'implantation de la Madone à une certaine distance de l'église a donné un but à la procession qui reprend, en renouvelant l'itinéraire, le rite ambulatoire des processions des Rogations et de la Fête-Dieu.

En dehors de cette procession rituelle du 15 août, et parfois du 8 septembre, on peut penser que, comme dans d'autres cantons (bien que nos informateurs n'en aient pas souvenance), des processions extraordinaires - au sens étymologique du mot - sollicitant l'intercession de la Vierge en cas de sécheresse exceptionnelle ou au cours des deux guerres mondiales, ont dû avoir lieu. Selon nos informateurs, ces processions, qui réunissaient encore cent cinquante à deux cents fidèles il y a une quarantaine d'années, ont cessé, dans la plupart des paroisses, dans les années 1960, ce qui corrobore les informations recueillies sur ce thème par un autre membre de Mémoire Forézienne, Tony KOCHER, pour la partie sur les rites de protection, dans l'ouvrage déjà cité, *Et délivrez-nous du Mal* portant sur les *Signes et Rites de protection en Forez rural*. Cependant, à Marols et à Chenereilles, la disparition des processions serait antérieure : à Marols, elles auraient disparu vers 1948-1950. A Chenereilles, c'est le départ du dernier curé résident de la paroisse, vers 1955, qui a interrompu les processions du 15 août qui réunissaient alors une cinquantaine de personnes.

Les raisons de cette disparition données par nos informateurs locaux sont diverses : *le manque de fidèles, l'indifférence* et sans doute aussi l'irruption de la modernité avec ses nouveaux loisirs rendus accessibles grâce à l'automobile ; et aussi le *respect humain* qui, chez les croyants eux-mêmes, a rendu quelque peu honteuse l'exhibition publique de sa foi. Il est à remarquer que le concile œcuménique et moderniste Vatican II, ouvert en 1962 sous le pontificat de Jean XXIII et clos sous celui de Paul VI en 1965, n'a pas été cité pour expliquer cette désaffection vis-à-vis des processions, alors qu'on lui attribue nombre de mutations importantes dans le culte (prêtre célébrant la messe tourné vers les fidèles, abandon du latin, dépouillement souhaité du décorum traditionnel, abandon du rite ambulatoire de la Fête-Dieu, etc.).

Ces dernières années cependant, à Saint-Jean et à Soleymieux, on assiste à une résurrection atténuée du rite, sous une forme plus discrète que la procession : depuis 1992, en alternance annuelle, une veillée de prières réunit une cinquantaine de fidèles auprès d'une des deux Madones. A Chenereilles, les visites à la Madone se poursuivent le 15 août, mais individuellement, par groupes familiaux.

## LA MADONE DANS LES TRADITIONS LOCALES ET LES MEMOIRES

En dehors des cérémonies religieuses, la Madone a pris sa place dans les traditions locales et dans l'imaginaire collectif, comme en témoignent quelques anecdotes, qu'on pourrait sûrement multiplier avec des enquêtes plus systématiques. A Montarcher, on attribue à la Madone le pouvoir miraculeux de cinq ou six petites pierres censées guérir les maux d'yeux (des cailloux de la taille d'une lentille, aussi lisses ; on allait en emprunter une chez la dame qui les détenait, et on se l'insérait sous sa paupière jusqu'à ce qu'elle tombe d'elle-même, ayant produit son effet) ; elles auraient été trouvées aux pieds de la Madone. Mais cette attribution n'est pas unanime : ayant enquêté entre 1980 et 1985 sur la médecine populaire, nous avons trouvé, dans la localité toute proche de Montarcher, à La Chapelle-en-Lafaye, une explication différente : ces pierres, nommées *pierres de l'hirondelle du bord de mer*, auraient été apportées par une hirondelle...

A Chenereilles, le terrain du suc de la Garenne où est érigée la Madone fut partagé entre les trois héritiers de la famille BAYLE en trois parcelles se rejoignant au sommet (où se trouvait la

---

<sup>27</sup> René REMOND, article : "La fille aînée de l'Eglise" dans la revue *L'Histoire*, n° 96, 1987, p. 118-121.

Madone jusqu'à son transfert de 1958), pour assurer une "tranquillité" permanente à la Vierge, l'accord des trois héritiers, et de leurs descendants, étant fort improbable au cas où l'un d'eux envisagerait la vente du terrain à un étranger qui aurait pu ne pas avoir de bienveillance envers cette présence. On a vu que cet accord n'a pas empêché le "déménagement" de la statue ; la rupture de ce vœu initial des fondateurs a laissé des regrets dans les mémoires, tout comme l'enlaidissement de la colline par la plaie béante de la carrière.

A Chazelles-sur-Lavieu, une anecdote savoureuse, racontée par trois témoins différents, dont l'arrière-petite-nièce de la donatrice de la statue, illustre la préséance que conférait l'appartenance à la famille ayant permis l'édification de la Madone. Vers 1955, un petit-neveu de cette donatrice (décédée en août 1900) s'est vu reprocher, de manière mi-plaisante mi-sérieuse, d'assister constamment à la messe du dimanche à Chazelles au lieu d'aller à celle de Gumières, commune et paroisse dont dépend son hameau, Le Gruel, pourtant plus proche de Chazelles, le reproche ayant été formulé en ces termes :

*Alors, comme ça, tu viens nous voler nos grâces, de toujours venir à la messe à Chazelles ! Et la réponse aurait été : Je peux bien vous en prendre, des grâces, parce que c'est grâce à la grand-tante Toinette que vous êtes protégés par la Madone !*

Dans la topographie officieuse, sinon officielle, donc dans la dénomination de l'espace, la Madone a laissé aussi sa trace : presque partout, on dit *aller à la Madone* ou *aller à la Sainte-Vierge* pour désigner les prés et les terres qui se trouvent à proximité de la statue monumentale.

## **LA MADONE : UNE PARTIE DU PATRIMOINE COMMUNAL ET PAROISSIAL**

On aura perçu que la question de la propriété privée du terrain où se trouve dressée la Madone peut occasionner quelques difficultés sauf lorsque celle-ci appartient à une congrégation religieuse : c'est le cas à Soleymieux où cette parcelle est la propriété des sœurs Saint-Joseph de Lyon. Aussi se dessine une tendance à l'achat par la commune de cette parcelle : il a été effectué en 1968 à Luriecq, en 1989 à Saint-Jean, achat souhaité en 1995 à Marols (peut-être réalisé en 2010), ce qui permet aussi l'entretien des abords de la statue par le personnel communal. Mais les dépenses épisodiques, comme le renouvellement de la peinture de la statue, sont le plus souvent assurées par des dons privés. A Saint-Jean, l'illumination quotidienne de la statue, depuis 1991, par des projecteurs, est prévue dans le budget communal et contribue à la mise en valeur touristique de la commune.

\*

\* \*

On ne peut que souhaiter de voir ces Madones, qui ont occupé une place importante dans la perception de l'espace familial, et une place plus importante encore dans la vie religieuse de cinq générations, être reconnues comme des monuments à protéger, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle où la notion de sacralisation de l'espace est devenue étrangère à la plupart des gens. Ce sont des "monuments de mémoire", des vestiges d'une époque où la foi, à défaut de déplacer des montagnes, plantait sur les collines foréziennes de grandes statues blanches...

**Lucien BAROU**

pour **Mémoire Forézienne**

# UN ESPACE RENDU A LA NATURE :

## LA CHAPELLE SAINT-ÉLOI DE COUSSÉ

A quelques pas de la route reliant Villemontais à Crémeaux, à environ trois kilomètres de ce gros bourg de la montagne roannaise, le hameau de Coussé se cache à l'abri d'un mamelon couvert de landes. L'abbé CANARD nous révèle, dans un texte inédit à notre connaissance <sup>28</sup>, l'existence en ce lieu d'une chapelle dédiée à saint Eloi, lieu de pèlerinage, abandonnée et ruinée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. On serait tenté de penser que la présence d'un édifice religieux a laissé des traces, tant sur le sol que dans la mémoire collective. Un siècle plus tard, si l'on parle encore de la chapelle dans les environs immédiats, une grande confusion règne quant à la période d'abandon du site qui sert de pâture aux troupeaux. Cette étude ne se propose pas d'appréhender la réalité historique de ce lieu de culte et de pèlerinage, mais plutôt d'en relever les traces dans les mentalités contemporaines. Que reste-t-il dans la mémoire des habitants du hameau, et que représente pour eux, aujourd'hui, cet espace qui fut marqué de l'empreinte sacrée d'un édifice religieux ?

### I - Une histoire discrète

L'abbé CANARD nous apprend que cet édifice, mentionné sur la carte de Cassini au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, était tombé en ruine avant la guerre franco-allemande de 1870. Il précise que dans son ouvrage : *Le Forez pittoresque et monumental*, Félix THIOLLIER écrivait qu'en 1886 les vestiges de la chapelle restaient visibles. D'autres auteurs évoquent les traces de l'édifice à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; ainsi, un mystérieux "Frère MAXIME" cite *les vestiges de la chapelle Saint-Eloi à Cousset* <sup>29</sup>, tandis que l'abbé PRAJOUX écrit en 1893 : *Les restes de la chapelle se voient encore du village de Coussé* <sup>30</sup>. Cependant, sur le cadastre de 1823, conservé à la mairie de Crémeaux, la chapelle n'est pas mentionnée, même pas en l'état de ruines. L'état des sections de 1826 déclare cette parcelle *terres vagues* ; sur la matrice de la même époque elle est propriété d'un comte de BIENCOURT qui la cède en 1838, avec d'autres terres, à divers acquéreurs. Que faut-il en conclure ? Que les historiens de la fin du siècle ont vu avec les yeux de la foi les vestiges du sanctuaire ? Que les géomètres n'ont pas jugé digne de relever sur le cadastre ce qui pour eux n'était déjà que tas de pierres ? Nous verrons ultérieurement que la mémoire populaire ajoute encore à la confusion.

Un testament de 1412, rédigé par Pierre de CROZOILLES, cleric, notaire royal et juré de la cour de Forez, fait état du désir du testateur d'être inhumé *sous la chapelle Saint-Eloi, dans la chapelle de la Bienheureuse Marie de Crémeaux* <sup>31</sup>. L'abbé PRAJOUX avait tiré argument de ce texte pour affirmer l'ancienneté de la chapelle de Coussé <sup>32</sup>. Jean CANARD conteste cette affirmation pensant qu'il s'agit plutôt d'une chapelle dédiée à saint Eloi dans l'église paroissiale de Crémeaux, plus digne, selon lui, de recevoir la sépulture d'un notable du XV<sup>e</sup> siècle. Le livre de l'abbé PRAJOUX nous apprend enfin qu'en 1779 la prébende de Saint-Eloi jouissait de quatre-vingts livres de revenu, le curé de Crémeaux en étant prébendier de droit, nommé par

---

<sup>28</sup> Ce texte, avec d'autres inédits, fut légué par l'auteur à une association de Saint-Just-en-Chevalet.

<sup>29</sup> *Monographie des communes de l'arrondissement de Roanne*. Frère Maxime. Réédition d'un ouvrage du XIX<sup>e</sup> siècle (sans plus de précisions de la part de l'éditeur), éd. de la Tour, 1989, p. 169.

<sup>30</sup> J. Prajoux, *Le canton de Saint-Just-en-Chevalet*, Roanne, 1983, p. 259.

<sup>31</sup> Archives départementales de la Loire, B1879 et 1847, *Inventaire sommaire*, tome II, p. 203 et 162.

<sup>32</sup> J. Prajoux, *ibid*, p. 259.

l'archevêque de Lyon <sup>33</sup>. Et l'abbé CANARD de conclure modestement : *En fait nous ne savons rien des origines de la chapelle Saint-Eloi de Coussé. Personnellement je serais plus enclin à penser qu'elle fut élevée au temps des pestes [...]. Je suis d'autant plus disposé à le croire qu'il y avait dans cette chapelle une petite statue de saint Roch actuellement déposée dans une famille du hameau voisin de La Marche.*

## II - Trois statues, quelques briques et des souvenirs

Jean CANARD fait mention de trois statues en bois polychrome, en plus de la statue de saint Roch déjà citée, qu'il date du XVI<sup>e</sup> siècle, conservées dans les environs immédiats de la chapelle. L'une représente saint Eloi et occupe une niche sur la façade de la ferme de monsieur COTE, une autre, qui serait saint Pierre, est la propriété d'un autre agriculteur du hameau, enfin une troisième famille possédait une Vierge à l'Enfant.

Saint Eloi ne fait aucun doute : son nom est gravé sur le socle, de plus son propriétaire nous apprend qu'il tenait à la main un marteau et qu'à ses pieds se trouvait une enclume, deux attributs caractéristiques de ce saint que les intempéries lui ont ôtés au fil du temps. En revanche saint Pierre reste très éloigné de la représentation qui en est faite habituellement : ici, pas de gaillard barbu montrant les clefs du paradis, et, si la main gauche tient un livre à fermoir, il s'agit d'un individu au visage imberbe, émacié, dans la longue robe de bure des moines prêcheurs. Cependant, une étude de l'iconographie de saint Pierre réalisée par Jeanne VIELLIARD (1894 - 1979) dans le cadre de l'Ecole des Chartes <sup>34</sup>, nous apprend que depuis les V<sup>e</sup> - VI<sup>e</sup> siècles et pendant tout le Moyen-Age, le saint était fréquemment représenté imberbe, tonsuré et vêtu à la manière d'un ecclésiastique. Cette représentation, caractéristique selon l'auteur de l'Occident latin, montrant l'apôtre muni des attributs de la prêtrise, confirmant et affirmant ainsi son rôle de prêtre et de chef de l'Eglise, semble inconnue des églises orientales. La Vierge à l'Enfant, *la pièce la plus intéressante* nous dit l'abbé CANARD, *une Sainte Vierge, une matrone hein ! Elle était belle !* confirme un habitant de Coussé, n'est plus visible aujourd'hui, elle aurait rejoint la collection privée d'un notable local. Quant à saint Roch, il a lui aussi quitté la ferme où il avait trouvé refuge pour se trouver relégué dans les archives de la mairie.

Et c'est tout ce qui reste du mobilier, des murs de la chapelle. Un agriculteur du hameau précise : *Mais en labourant, on retrouve des briques !* ; un de ses voisins ajoute : *On retrouve dans des chirés <sup>35</sup> des vieux morceaux de tuiles qui sont épaisses comme ce téléphone !*

Quant aux tas de pierres qui couronnent le sommet de la colline et à la croix de fer forgé visible depuis la route et que d'aucuns prennent pour des vestiges :

*Ah non, non, non ! C'est une chiré (sic), et puis vous voyez, y a deux rameaux <sup>36</sup>, là-haut, y a deux bouquets de rameaux, c'était la limite de la rentrée de la chapelle [...] mais la chapelle, c'est un peu plus bas, oh non ! Non, elle est bien plus basse, mon père m'avait fait voir l'endroit où elle était, ça domine la plaine du Forez [...] [M. C., né en 1907].*

Son voisin, né, lui, en 1930, confirme :

*La croix, c'est moi qui l'ai mise, c'est une croix de cimetière, mais ça n'a rien à voir avec la chapelle, je l'ai mise en 1975 par-là [...] la chapelle, elle est un peu plus loin là-bas... c'est personnel [la croix], ça n'a aucun lien avec la chapelle.*

---

<sup>33</sup> J. Prajoux, *ibid*, p. 259.

<sup>34</sup> Jeanne Vielliard, *Notes sur l'iconographie de saint Pierre*, Paris, Champion, 1929.

<sup>35</sup> En patois et français local, les *chirés* désignent des tas de pierres que les générations d'agriculteurs ont accumulées en bordure des champs.

<sup>36</sup> En parler local, rameau désigne le buis.



La période d'abandon du site, consécutif à la ruine de la chapelle, reste source de confusion surprenante. Nous avons évoqué la position des historiens, le plus âgé de nos informateurs, né en 1907, infirme leurs hypothèses :

*Mon père se rappelle quand elle a tombé, lui ! [son père était né en 1868], mais il se rappelle quand... pour le premier décembre, le curé de Crémeaux venait dire la messe. Il venait avec deux enfants de chœur, il venait dire la messe le premier décembre à la chapelle, c'était le jour de Saint-Eloi, c'était le patron des maréchal-ferrants et tout le fer [sic], il venait de Crémeaux, il passait sur la chaussée de l'étang, puis il allait directement sur le plateau là-bas.*

Il semble difficile de mettre en doute ce témoignage contenant des précisions de dates, de lieux, des détails quant aux trajets du prêtre, et pour qu'un enfant né en 1868 se souvienne et transmette de tels souvenirs il faut admettre que ces événements se sont déroulés après la guerre de 1870, voire dans les dernières années du siècle. Cependant, un autre habitant, plus jeune, ancien adjoint au maire, apporte un témoignage contradictoire :

*Le premier plan, il date de 1800, à Crémeaux, à la mairie, oui ! [en réalité ce relevé date de 1823]. Et y a rien sur le plan, y a pas de traces de chapelle, y a rien ! Sur le village il doit y avoir la maison, là, celle de chez C., y a une maison qui est écroulée, là à côté, chez C., c'est tout ce qu'il y a !*

Dans ces conditions, comment interpréter le premier témoignage ? Confusion ? Le témoin a-t-il attribué à son père le souvenir de récits de générations antérieures que celui-ci aurait transmis ? Bref, nous ne savons que peu de choses de l'édifice : quelles étaient sa taille, sa décoration, ses caractéristiques architecturales ? Même sa disparition reste dans le flou de la mémoire, si ce n'est celui de *la mémoire de la mémoire*. Cependant cette mémoire reste, à l'exception des statues, le seul vestige perceptible de la chapelle. Alphonse DUPRONT a souligné l'impact du lieu sacré sur la mentalité religieuse populaire :

*Ainsi le "lieu" organise l'espace religieux du mental populaire. Par lui, dans l'uniformité de l'espace commun, surgit de son hétérogénéité abrupte un autre espace, l'espace sacré<sup>37</sup>.*

### III - L'espace désacralisé

Malgré la confusion quant à la fin de la chapelle de Coussé, il nous faut constater que son souvenir reste présent de nos jours, son existence passée est connue de nos témoins même s'ils appréhendent le site avec une certaine indifférence, ce qui ne laisse pas de surprendre de la part d'une population qui se reconnaît croyante et relativement pratiquante.

Les terrains, tout comme les statues, furent l'objet de partages à la suite de la ruine de l'édifice :

*Mais quand elle a tombé, il paraît que tout le village ont ramassé : le Saint-Eloi est venu là, chez C. en ont eu une autre, et puis...*

Un second témoignage confirme :

*Elle est tombée toute seule, il paraît que les propriétaires se sont partagé le terrain après qu'elle ait été démolie.*

Qu'étaient ces terrains ? Bien que nous n'ayons que peu d'indices, un informateur parle d'une place ombragée de tilleuls devant la chapelle. D'une manière générale, ces chapelles de hameaux ne sont jamais très importantes et les terrains attenants restent eux aussi de surface réduite.

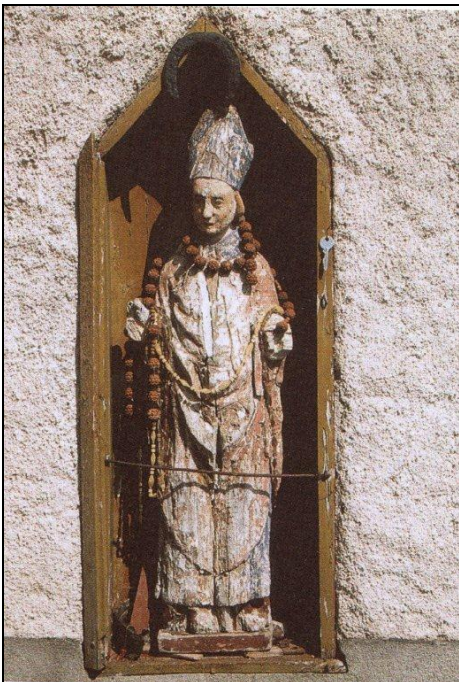
---

<sup>37</sup> Alphonse Dupront, *Du Sacré-Croisades et pèlerinages-Images et langage*, N.R.F., Gallimard, Paris, 1987, p. 445.

## Chapelle Sainte-Eloi de Coussé (Crémeaux)



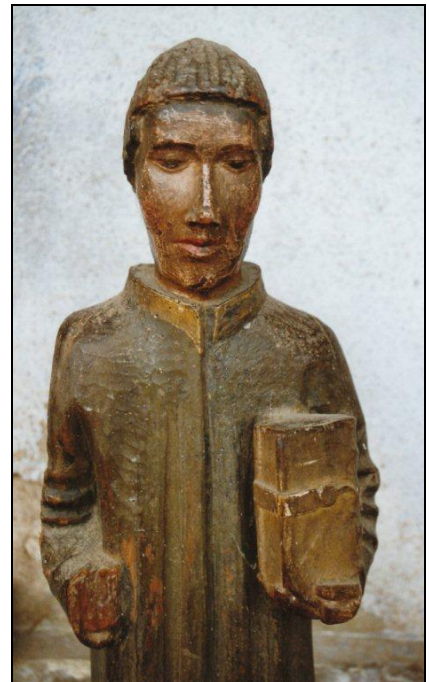
Etat actuel du site de la chapelle Sainte-Eloi de Coussé (Crémeaux)



1



2



3

Statues provenant de la chapelle : 1 saint Eloi ; 2 et 3 : saint Pierre (selon Jean Canard)

(clichés Bernard BLETHON)

Ces terres sont aujourd'hui retournées à la nature, la lande a eu raison de l'édifice religieux :

*Là-haut, y a plus que des genêts, et les rameaux qui font foi de la chapelle [...].*

Cette phrase, sans équivoque quant à l'état des lieux, met en lumière de façon amusante l'opposition nature-culture, l'antinomie du sauvage et du sacré, même si c'est un élément naturel : le buis, symbole de vie éternelle dans maintes traditions, et par ailleurs sacralisé par le rite des rameaux, qui fait "foi" de l'emplacement de la chapelle.

Que la nature reprenne ses droits, cela n'engage aucune responsabilité humaine ; il en va tout autrement quand l'habitant du lieu utilise ces terres à des fins agricoles, ne leur reconnaissant par là aucun statut particulier :

*Maintenant, c'est en repos, c'est en prés, j'y ai vu travaillé partout, moi, là-haut [...] et ben... c'est les brebis qui y vont en champs !*

Le site même de la chapelle ne fait pas l'objet de considérations particulières :

Enquêteur : *Qu'est-ce que cela vous fait, à vous, de savoir qu'il y a eu une chapelle là-haut ?*

Témoin : *Oh moi ! Jamais j'l'ai vue, ça me fait que moi... moi j'avais passé le bul [le bulldozer], y'a quelques années, j'avais retrouvé une pierre large comme la table [...] j'l'ai bien grattée, j'ai rien vu.*

Cela ne fait plus aucun doute : le terrain est devenu terre agricole comme toutes celles du voisinage ; et compte tenu du premier témoignage émanant de l'informateur le plus âgé, celui dont le père, lui, disait se souvenir, nous pouvons penser qu'il en va ainsi depuis déjà longtemps.

Ces témoignages, recueillis auprès de gens attachés à leur terre, se définissant eux-mêmes comme croyants, manifestant un intérêt familial et religieux envers les statues qu'ils ont conservées, vont à l'encontre d'une idée largement répandue d'anciens lieux de culte enveloppés de mystères et entourés de respect. Le plus jeune de nos informateurs, né en 1930, qui n'avait pas hésité à faire passer un bulldozer aux environs immédiats de la chapelle, conclut son dialogue avec l'enquêteur sans aucune équivoque :

Enquêteur : *Mais est-ce que vous considérez que cet endroit est encore sacré ?*

Témoin : *Oh non ! Même pas, non ! Qu'est-ce que vous voulez, maintenant on a la religion... chacun a la vie comme il l'entend hein !*

Ce discours, qui lie la désacralisation d'un lieu à la modernité, rejoint ce qu'écrivait Mircea ELIADE : *Disons tout de suite que le monde profane dans sa totalité, le cosmos totalement désacralisé, est une découverte récente de l'esprit humain [...] l'homme moderne a désacralisé son monde et a assumé une existence profane*<sup>38</sup>.

Par-delà les souvenirs, nous pouvons dire, à travers cet exemple, que nous sommes passés en un siècle (peut-être un peu plus) d'un espace sacré à un espace profane, que nous sommes en présence d'une sorte de désenchantement d'un lieu. Comme preuve supplémentaire un de nos témoins a évoqué une légende attachée à la chapelle, mais qu'il avait, elle aussi, oubliée. Tout se passe comme si tout ce qui donnait la dimension mythique du site s'était évaporé avec le XX<sup>e</sup> siècle, et nous pouvons, faisant de nouveau référence à Mircea ELIADE, dire : *[...] il n'y a plus de "Monde", mais seulement des fragments d'un univers brisé, masse amorphe d'une infinité de lieux plus ou moins neutres où l'homme se meut commandé par des obligations de toute existence intégrée dans une société industrielle*<sup>39</sup>. Mais il convient de nuancer cette position qui

<sup>38</sup> Mircea Eliade, *Le sacré et le profane*, Gallimard, Paris, 1965, p. 19.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 27.

pourrait sembler par trop générale ; en effet, en même temps que s'accomplissait la désacralisation du site, sur le territoire de la même commune, dans un hameau voisin, on érigeait une statue monumentale de la Vierge de Lourdes, un autre espace se trouvait ainsi sacralisé. Ceci montre, en outre, qu'il ne faut en aucun cas confondre désacralisation et déchristianisation, même si parfois les deux phénomènes peuvent aller de pair.

## EN CONCLUSION ?

Nous avons tenté, à travers ces deux exemples, d'envisager comment la création ou la disparition d'un édifice à caractère religieux (statue ou chapelle) influe sur l'évolution du paysage, tant dans sa composante esthétique que mentale. L'édifice, bien évidemment, modifie l'aspect du paysage, mais aussi la perception qu'en ont les hommes ; il appartient au site et structure l'espace profane et sacré des représentations humaines. A travers la construction religieuse, chapelle ou statue, c'est tout le site qui se trouve sacralisé. On pourrait disserter longuement sur les emplacements choisis : rochers, sommets, proximité de sources, réalisant ce que Jean-Jacques WUNENBURGER définit comme *des propriétés topographiques, signes d'une hiérophanie*<sup>40</sup>, ces lieux possédant une *configuration cratophanique*<sup>41</sup> propre à l'émergence d'une manifestation du sacré.

A travers les deux exemples étudiés, il apparaît qu'une vision évolutionniste trop rigoureuse n'est pas de mise ; en effet, en même temps que la désacralisation d'un espace, s'accomplit la sacralisation d'autres espaces. Qu'en est-il cependant à l'échelle de la modernité, la déchristianisation, même si elle ne peut ni ne doit être confondue avec la désacralisation, n'infléchit-elle pas le mouvement de cette dernière ?

**Bernard BLETHON**

pour **Mémoire Forézienne**

---

<sup>40</sup> Jean-Jacques Wunenburger, *Le sacré*, P.U.F., Que sais-je, Paris, 1981, p. 40 : où hiérophanie désigne la manifestation du sacré et cratophanie celle d'un pouvoir.

<sup>41</sup> *Idem.*





---

***Cahiers de Village de Forez***

**n° 87, 1<sup>er</sup> trimestre 2011**

**réalisé en collaboration avec l'association *Mémoire Forézienne***

**Site : [villagedeforez.montbrison42.fr](http://villagedeforez.montbrison42.fr)**

**Siège social : Centre Social, 13, place Pasteur, 42600 Montbrison.**

**Directeur de la publication : Joseph Barou.**

**Rédaction : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.**

***Les cahiers de Village de Forez* sont publiés par le **Groupe d'histoire locale** du **Centre Social** de Montbrison.**

**Comité de coordination : Claude Latta, Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon, Pierre Drevet, André Guillot.**

**Comité de rédaction : Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Joël Jallon, Marie Grange, Claude Latta, Gabriel Mas, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Alain Sarry, Pierre-Michel Therrat, Gérard Vallet.**

**Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2011.**

**ISSN : 0241 - 6786**

**Impression : *Gravo-clés*, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison.**